France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

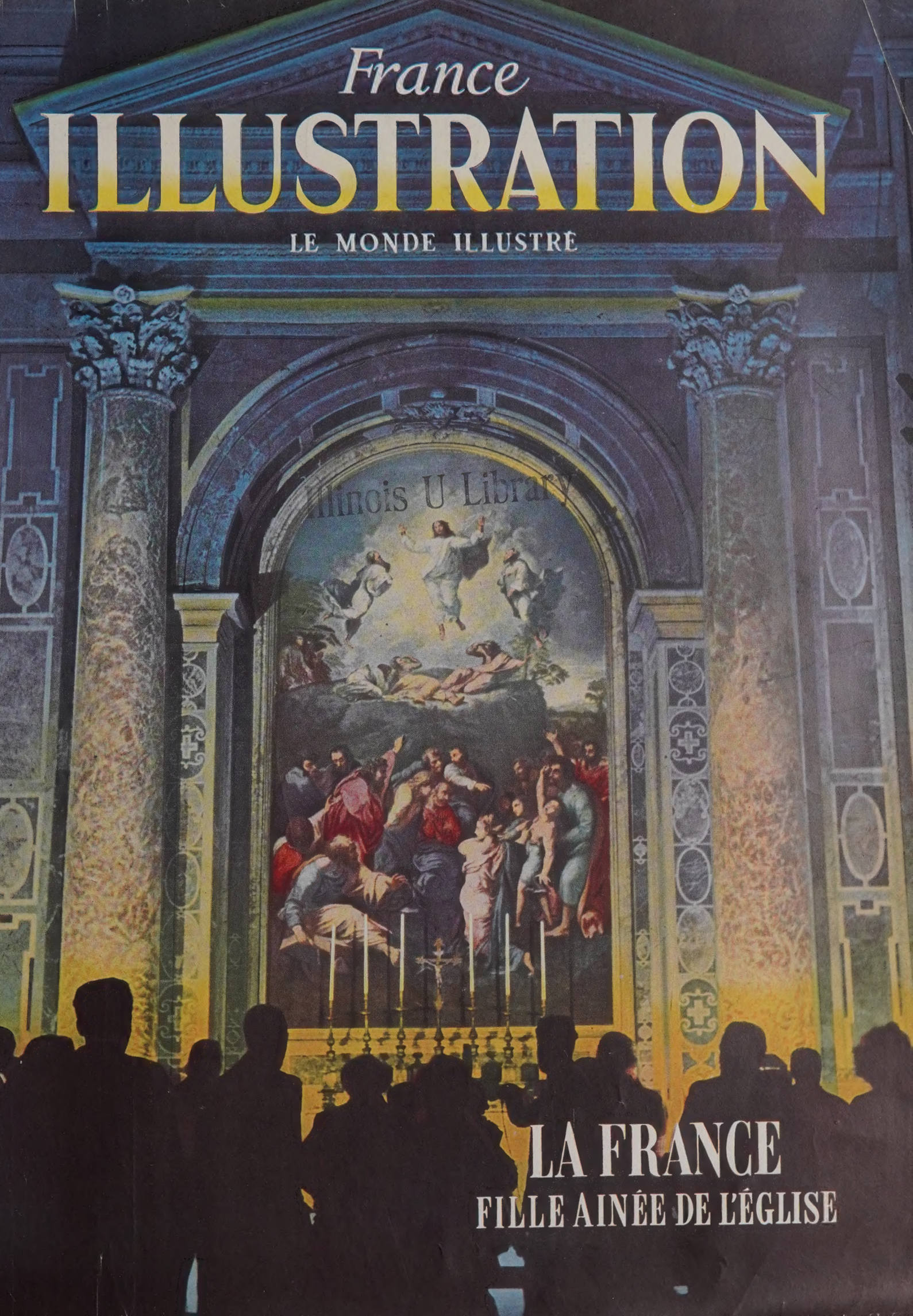

LA FRANCE
FILLE AINÉE DE L'ÉGLISE

ABONNEZ-VOUS

à

France

ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

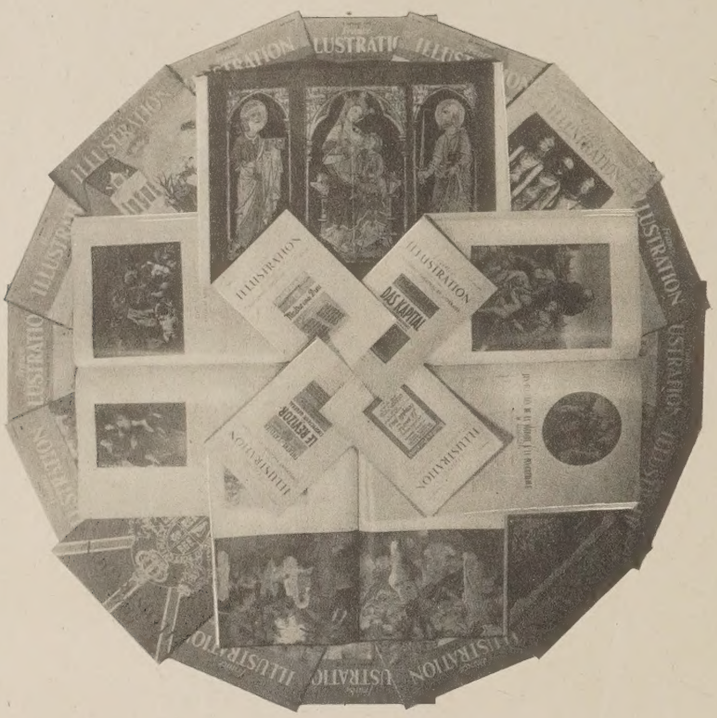

★ LA GRANDE REVUE UNIVERSELLE ★

Vous y trouverez, sous la signature de grands écrivains, de reporters clairvoyants et de spécialistes avertis, la relation objective des événements mondiaux accompagnée de photographies inédites.

En vous abonnant vous serez assuré de recevoir chaque semaine à votre domicile, et pour 80 francs seulement, votre revue préférée, véritable reflet de l'actualité mondiale.

Vous recevrez également, en dehors de nos numéros spéciaux habituels du Printemps, de l'Automobile et de Noël, des numéros spéciaux exceptionnels tels que ceux qui ont été consacrés à l'Indochine, à l'Allemagne et celui-ci dont vous apprécierez la qualité.

ET CELA SANS AUGMENTATION DE PRIX

Le supplément théâtral et littéraire, réservé aux seuls abonnés à France-Illustration, vous donnera deux fois par mois la pièce à succès ou la nouvelle de l'écrivain dont on parle.

"SI VOUS VOULEZ FAIRE PLAISIR A VOS AMIS *ABONNEZ LES*"

Consultez en dernière page notre Tarif des abonnements.

N° 212

5 NOVEMBRE 1949

NOTRE COUVERTURE : Basilique Saint-Pierre de Rome : copie en mosaïque de la « Transfiguration » de Raphaël.

CALENDRIER DE L'ANNÉE SAINTE

LE RAYONNEMENT DE LA PAPAUTÉ
par Wladimir d'Ormesson, ambassadeur de France près le Saint-Siège.

LES NONCES EN FRANCE
par S. Exc. Mgr Roncalli, nonce apostolique.
(Portrait en couleurs de S. Em. Mgr le cardinal Tisserant et de S. Exc. Mgr Roncalli.)

LE VATICAN, CŒUR DE L'ÉGLISE
par Maurice Brillant.

ÉGLISE DE FRANCE par Mgr Chappoulie.
Vocation de la France, par S. Exc. Mgr Blanchet. — L'Église de France en 1949. — Les Missionnaires Français dans le monde. — Le rôle des intellectuels catholiques français.

L'ACTION CATHOLIQUE FRANÇAISE par S. Exc. Mgr Courbe.
L'Action catholique des hommes. — Deux millions de femmes... — Jeunes de France. — L'Église à l'écoute de l'Enfant. — La Charité française.

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE AU SERVICE DU PAYS par Mgr HAMAYON.
Les familles et l'école. — Associations d'éducation populaire. — Collaboration de la famille... — Ils sont 1.500.000 en France : nos chères écoles primaires ; préparer des hommes ; l'enseignement supérieur ; l'entrée dans la profession ; la formation des maîtres. — Dans le monde entier. — « Ubi caritas et amor... ».

PERSPECTIVES D'AVENIR sur L'ÉGLISE
par S. Exc. Mgr Feltin, archevêque de Paris.

★

PLANCHES EN COULEURS :
S. S. Pie XII. — Leurs Éminences Nos Seigneurs les cardinaux Liénart, Gerlier, Saliège, Roques, S. Exc. Mgr Feltin.

PHOTOGRAPHIES EN COULEURS
de David R. Seymour, Em. Sougez, France-Illustration (H. Parnotte).

PHOTOGRAPHIES EN NOIR
de David R. Seymour, France-Illustration (H. Parnotte, R. Boulet), Keystone, Fortier, Manson, N. Y. Times, Ellebé.

Il n'est pas possible de brosser en quelques pages un tableau exhaustif de l'activité du Souverain Pontife au Vatican, non plus que de l'Église catholique en France. Nous avons voulu, du moins, présenter à nos lecteurs les lignes principales sur lesquelles s'inscrit l'esprit qui anime l'action du catholicisme à Rome et dans notre pays. C'est afin de donner un travail objectif que nous avons fait appel aux personnalités les plus qualifiées pour répondre à notre désir.

NIHIL OBSTAT :

M. Descamps
Censor deputatu
Lutetiæ Parisiorum
die 15ª Octobris.

IMPRIMATUR :

M. Hamayon
Vic. Gen.
Lutetiæ Parisiorum
die 16ª Octobris
in octava Sancti Dionysii.

B. GROSSER

G. P. Pannini. — « Vue de l'atrium de Saint-Pierre. Ouverture de la Porte Sainte. » (Collection P. et D. Colnaghi, Londres.)

PRINCIPALES DATES DE L'ANNÉE SAINTE

Dans le cours de 1950 le Saint-Père célébrera la messe pour les pèlerins dans la basilique du Vatican au moins une fois par mois.

Le Pape assistera également à une messe pontificale solennelle qui sera célébrée en rite gréco-byzantin à l'occasion du douzième centenaire de la mort de saint Jean Damascène, docteur de l'Église.

Les traditionnelles processions de l'image du Saint-Sauveur, conservée au Sancta Sanctorum, du crucifix de saint Marcel et de l'image de la Sainte Vierge *Salus Populi Romani*, vénérée à Sainte-Marie-Majeure, seront organisées par le clergé romain à une date qui sera fixée ultérieurement. Plusieurs célébrations solennelles dans les différents rites orientaux auront également lieu.

26 MAI 1949	La promulgation solennelle de l'Année Sainte a eu lieu le 26 mai 1949, jour de l'Ascension. Lecture de la bulle d'indiction du jubilé a été donnée dans les quatre basiliques patriarcales.
24 DÉCEMBRE	La porte sainte de la basilique du Vatican sera solennellement ouverte par le Saint-Père ; celles de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Paul-hors-les-Murs, par les cardinaux légats.
25 DÉCEMBRE	Le jour de Noël, à Sainte-Marie-Majeure, matines solennelles et messe pontificale.
6 JANVIER 1950	Octave solennelle à Saint-Andrea-della-Valle, avec offices dans les différents rites.
18 JANVIER	Octave pour l'union des Églises.
20 JANVIER	17e centenaire du martyre de saint Fabien, pape.
25 JANVIER	Messe pontificale solennelle dans la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs à l'occasion de l'anniversaire de la conversion de l'apôtre.
2 FÉVRIER	L'offrande des cierges au Pape, à l'occasion de la purification de la Vierge.
12 MARS	Anniversaire du couronnement de Pie XII, messe solennelle à la chapelle papale.
9 AVRIL	Jour de Pâques : le Souverain Pontife célébrera une messe solennelle à Saint-Pierre et donnera sa bénédiction du haut de la loggia. Quatre cérémonies de canonisation auront lieu.
23 AVRIL	Canonisation.
28 MAI	Canonisation de sainte Jeanne de France.
2 JUIN	Consécration par le Saint-Père de l'église Saint-Eugène.
8 JUIN	Procession solennelle de la Fête-Dieu, avec l'intervention du Saint-Père sur la place Saint-Pierre.
OCTOBRE-NOVEMBRE	A partir du dimanche 20 octobre, et jusqu'à la fin du mois de novembre, se dérouleront les cérémonies de béatification, qui auront lieu chaque dimanche.
24 DÉCEMBRE	Le 24 décembre, la clôture des portes saintes marquera la fin du jubilé à Rome.

RAYONNEMENT DE LA PAPAUTÉ

PAR

WLADIMIR D'ORMESSON

Ambassadeur de France près le Saint-Siège

DU CHRIST, LUMIÈRE DU MONDE, LES SOUVERAINS PONTIFES, GARDIENS DE LA DOCTRINE, FONT RAYONNER L'ÉGLISE ÉTERNELLE.

Au cours des siècles, le rayonnement de la papauté a rarement atteint un aussi haut degré qu'aujourd'hui. Je n'en veux pour preuve qu'un simple fait, mais significatif. En 1880 — il y a soixante-dix ans — huit pays étaient officiellement représentés au Saint-Siège par des ambassadeurs ou des ministres. On en compte quarante et un à présent. Tel est, d'ailleurs, le bouleversement actuel du monde que dans ce nombre ne figurent pas que des nations dont la population est presque exclusivement et profondément catholique (comme la Pologne) ou partiellement, mais intensément catholique (comme la Hongrie). En revanche des pays où l'élément catholique ne représente qu'une minorité (comme l'Angleterre, les Pays-Bas, la Finlande), parfois même une minorité infime au milieu de vastes majorités non chrétiennes (comme l'Inde, la Chine, l'Egypte, etc.) entretiennent des missions diplomatiques auprès du Saint-Siège. Chaque année ce nombre s'accroît. Le mot chrétienté retrouve un sens que des temps faciles et étourdis lui avaient fait perdre et que des temps pathétiques lui restituent. Depuis vingt siècles, empires, régimes, civilisations se sont succédé. Seuls le message du Christ et l'Eglise fondée par lui sur l'apôtre Pierre restent immuables. L'idée chrétienne s'affirme ainsi comme un élément fondamental de la civilisation humaine.

C'est que l'Evangile, en même temps qu'il apporte les promesses de l'au-delà et donne un sens à l'existence, enseigne une loi de fraternité et d'amour. Or — les terribles expériences vécues le prouvent assez — ce n'est ni par la force des armes ni par la contrainte des dictatures que s'institueront ici-bas la vraie paix et la vraie justice. Il semble même que les secrets que le génie humain arrache à la nature se tournent d'abord contre nous et qu'au fur et à mesure que l'humanité progresse en science elle recule en charité. Il n'a donc jamais paru plus nécessaire de donner au « corps agrandi ce supplément d'âme » qu'Henri Bergson, au terme de sa longue méditation terrestre, appelait de toute la force de son esprit. Ce « supplément d'âme », la religion chrétienne, l'Eglise catholique dont le Pape est le chef en offrent l'acquisition. C'est pourquoi, dans ce monde chancelant, où les valeurs que l'on croyait les plus solides ont sombré, les regards de tant d'hommes et de tant de peuples de bonne foi se tournent vers le vicaire du Christ.

Cependant si la papauté connaît aujourd'hui un prestige rarement égalé, ce rayonnement est également dû à l'auguste personne du Souverain Pontife, S. S. Pie XII, glorieusement régnant.

En faisant du cardinal Pacelli, à une heure particulièrement grave de l'histoire, le 265e successeur de saint Pierre, la Providence a réellement choisi le pasteur le plus qualifié pour conduire l'Eglise.

On était à la veille d'une seconde catastrophe mondiale. A peine élu, le nouveau Pape voyait la chrétienté déchirée. En vain tenta-t-il par tous les moyens dont il disposait de prévenir puis de limiter le conflit. En vain fit-il entendre à ceux qui se croyaient invincibles les avertissements les plus saisissants. Les passions étaient déchaînées. Le feu se propageait. Il flamba jusqu'aux approches de la Ville Eternelle. A plusieurs reprises le Vatican fut menacé. Hitler fut sur le point d'en chasser le chef de l'Eglise. Il n'osa pas.

On saura plus tard — quand les historiens auront succédé aux polémistes — quel rôle considérable l'action constante, réfléchie, discrète, tenace et juste de Pie XII n'a cessé d'exercer avant, pendant et après l'effroyable crise internationale. Sans éclats de voix, sans gestes spectaculaires, mais avec une vigilante fermeté, le Pape aura été envers et contre tout le « mainteneur » des principes qui sont à la base du message chrétien. Le prestige universel dont il jouit et même les attaques de ses adversaires donnent, si j'ose dire, la mesure de sa réussite !

Outre la spiritualité qui se dégage de sa personne, outre son intelligence, sa finesse, sa culture, l'un des principaux attraits que possède Pie XII, c'est qu'en Lui se confondent la simplicité et la grandeur.

Pie XII possède un don qui pour le chef d'une Eglise universelle est providentiel. Il s'exprime avec la même aisance en six langues. Il en parle assez couramment deux autres. Le latin, l'italien, le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol n'ont pas de secrets pour lui. Il peut également converser en portugais et en hongrois. Il m'a été donné de voir un jour les minutes des discours que Pie XII rédige lui-même avant de les prononcer par cœur. J'ai pu constater que ces textes ne comportaient qu'un minimum de ratures. Le cas est à peu près unique.

Pie XII est pape, c'est-à-dire le chef d'une Eglise répandue sur les cinq parties du globe qui ne connaît ni frontières, ni races, ni nationalismes, mais rassemble dans la même sollicitude tous ceux qui confessent sa foi. Cela signifie aussi que le Pape est le père commun des catholiques et qu'aucun peuple ne saurait prétendre occuper devant lui une situation privilégiée.

Cette vérité étant reconnue, comment n'ajouterais-je pas que le Souverain Pontife témoigne envers notre pays d'une inlassable bienveillance et qu'il lui prodigue les attentions les plus touchantes ? C'est que Pie XII connaît la France. Il a parcouru son sol, noué des liens avec beaucoup de Français. Par deux fois il est venu officiellement chez nous en tant que légat pontifical. En 1933 à Lourdes. En 1937 à Paris et à Lisieux. Il a parlé dans la chaire de Notre-Dame et exalté dans un magnifique langage la vocation chrétienne de notre patrie. L'histoire de France, la littérature, l'art français lui sont familiers. Il professe un culte pour Bossuet, dont il connaît l'œuvre dans les moindres détails, et tient l'Aigle de Meaux pour le premier prosateur français (Paul Claudel partage cet avis). Combien cette connaissance si étendue, cette compréhension si fine de la France facilitent-elles la tâche de celui qui a l'insigne honneur de la représenter à Rome ! Aussi faudrait-il remonter bien haut dans le passé pour trouver une époque où les rapports qui unissent la France et le Saint-Siège aient été plus étroits, plus cordiaux qu'aujourd'hui.

Le 31 mai dernier, dans la chapelle de Sainte-Pétronille, dédiée à la France, une messe solennelle a été célébrée pour notre pays en présence du cardinal-archiprêtre et de tout le chapitre. Les honneurs liturgiques étaient rendus au représentant de la France. Ainsi se renouait une tradition douze fois séculaire, interrompue — du moins avec cet éclat — depuis la Révolution française. Chaque 8 décembre, à la basilique de Saint-Jean-de-Latran, église des églises, une messe solennelle est également célébrée, avec une pompe magnifique, pour la France. Il faudrait des pages pour énumérer tous les faits qui attestent la permanence de la présence française dans la cité des papes.

Au cours de cette Année Sainte 1950, à laquelle les épreuves de toute sorte que subit depuis vingt-cinq ans l'humanité confèrent une signification exceptionnellement grave, d'innombrables Français viendront, devant le trône du Souverain Pontife, affirmer leur « condition chrétienne ». Cette condition a puissamment contribué à la grandeur de notre passé. Sachons en dégager l'ardente et pure flamme pour qu'elle éclaire notre avenir.

A la Nonciature de Paris, S. Em. le cardinal Tisserant, évêque de Porto et Sainte-Rufine, préfet de la Congrégation pour l'Eglise orientale, et S. Exc. Mgr Roncalli, nonce apostolique.

LES NONCES APOSTOLIQUES EN FRANCE

PAR S. EXC. MONSEIGNEUR RONCALLI, NONCE APOSTOLIQUE

Un des signes les plus caractéristiques de la présence du Pape dans une nation, c'est le nonce apostolique.

En France, sous des noms divers, il y eut toujours des légats ou ambassadeurs du Pape, même dans les périodes les plus indécises.

Mais depuis le XVIe siècle leur succession fut réglée de façon systématique. Une interruption prolongée, comme celle de 1904 à 1921, apparut si anormale qu'elle rendit plus sensible le désir ou plutôt le vœu des Français de voir rétablir les rapports diplomatiques entre Paris et Rome, la capitale du monde chrétien.

Au cours de quatre siècles et demi — c'est-à-dire de 1500 à 1950 — une centaine de prélats ont occupé, à une distance de parfois dix années ou plus, parfois de cinq, quatre, trois ans ou même moins, ce poste de grand honneur et de plus grande responsabilité encore. Hommes d'Eglise souvent choisis parmi les plus insignes de leur temps ; toujours éminents et vénérables en raison de leur valeur personnelle et de leurs mérites religieux et civils, même si leur action n'apparut pas à la lumière de la publicité, qui d'ailleurs n'est pas toujours la lumière la plus pure.

A l'honneur des nonces apostoliques il reste les volumineuses archives du Vatican. Quel trésor de documentation historique pour la mise en relief de l'activité bienfaisante du Saint-Siège en faveur de la France, en ces riches dossiers que le pape Léon XIII, dans sa largeur de vues, ouvrit libéralement aux hommes d'étude de tous les pays ! Il est à souhaiter que l'ardeur à les explorer s'intensifie. La dévotion des Français pour le Pape, en présence des surprises les plus inattendues dans l'interprétation de certains épisodes de leur histoire nationale, ne pourra que se réjouir et se développer.

La diplomatie pontificale et la diplomatie civile ont une base commune : l'honnêteté et la correction. Mais leurs caractères essentiels sont différents.

Le pape Pie XI, recevant un groupe de pèlerins venus de loin pour le remercier d'avoir envoyé à leur pays un représentant officiel, leur dit ces paroles : « Nous vous sommes reconnaissant de votre sentiment. Honorez et aimez notre représentant : qu'il soit vraiment pour vous l'œil, le cœur, la main du Pape. »

Trois mots qui résument de façon saisissante le véritable rôle du nonce apostolique.

Œil toujours ouvert à la vision sereine de l'état moral, religieux, social de la France, pour en donner un témoignage authentique et objectif au Pasteur Suprême.

Cœur vigilant et sensible aux besoins du peuple chrétien, également affamé du pain de l'esprit et de celui du corps. Le cœur même du Pape, dont la mission n'est pas de s'occuper de conquêtes matérielles et d'intérêts terrestres, du Pape, qui ne suit pas la voie de l'intrigue et de la haine, mais la loi de la fraternité et de l'amour.

Enfin, main qui indique le droit chemin et qui au nom du Seigneur réconforte, secourt, encourage et bénit. Encore et toujours le geste du Pape qui se prolonge et se multiplie en la personne et l'action de ses nonces, en France et en toutes les nations.

A l'humble représentant du Saint-Siège à Paris, témoin plein d'admiration, et parfois ému, de la fidélité des catholiques français à leur glorieuse tradition, qu'il soit permis de s'associer, en ces pages, au vœu que la *nobilissima Gallorum gens* trouve toujours, dans sa dévotion et son attachement au Saint-Père, des motifs de sainte fierté, de prospérité et de paix au milieu de toutes les nations.

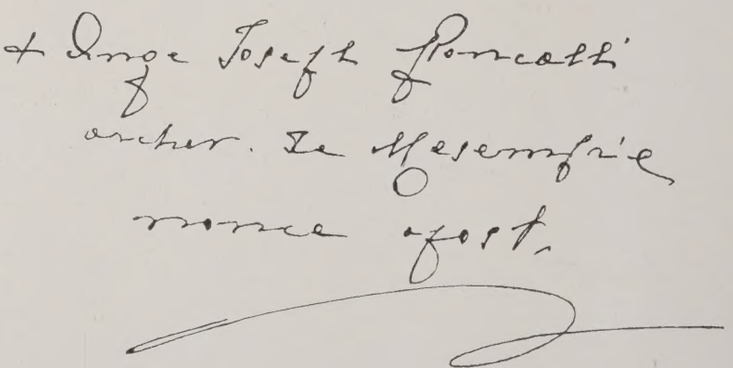

SA SAINTETÉ LE PAPE PIE XII

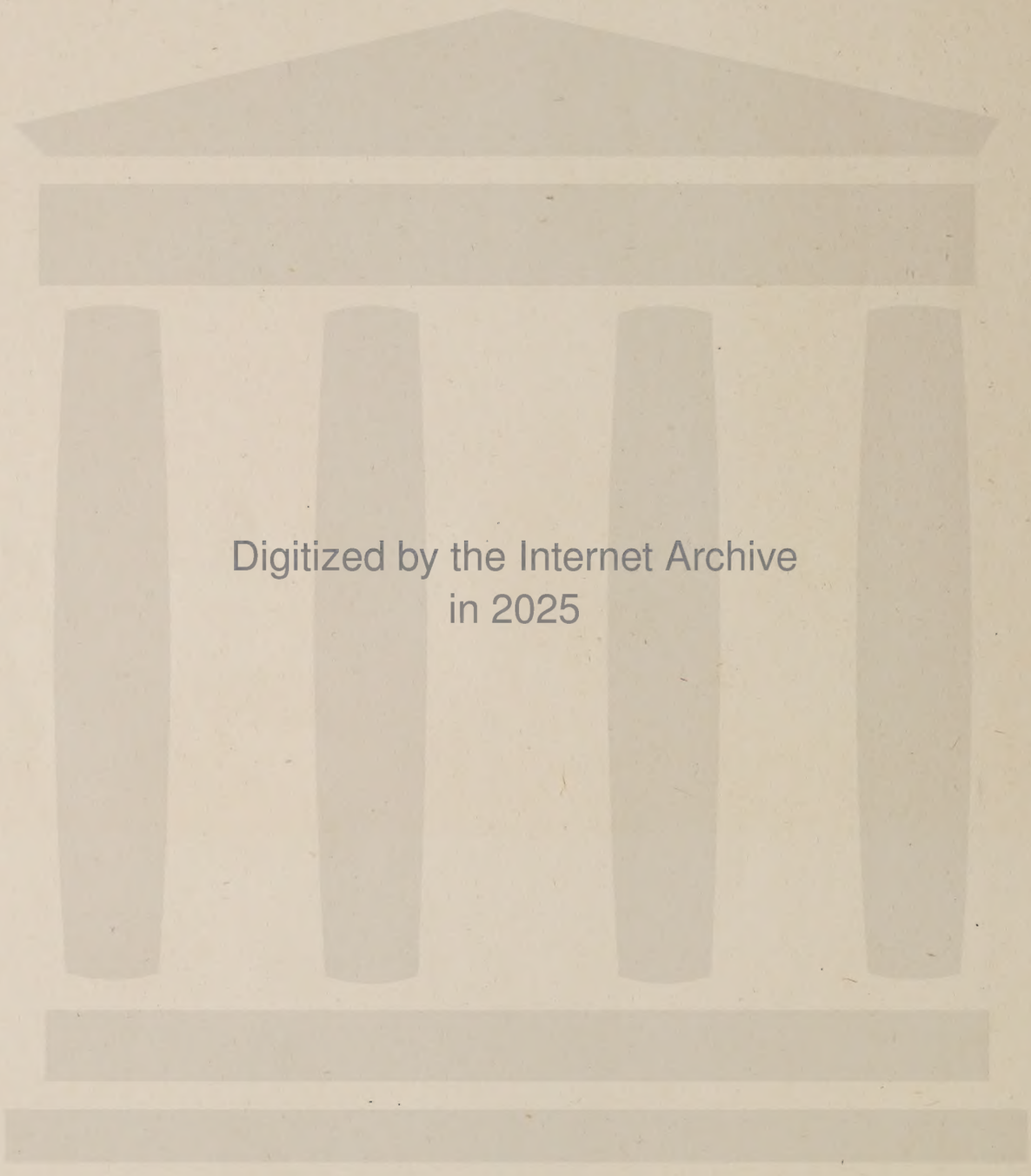

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/france-illustration_1949-11-05_5_212

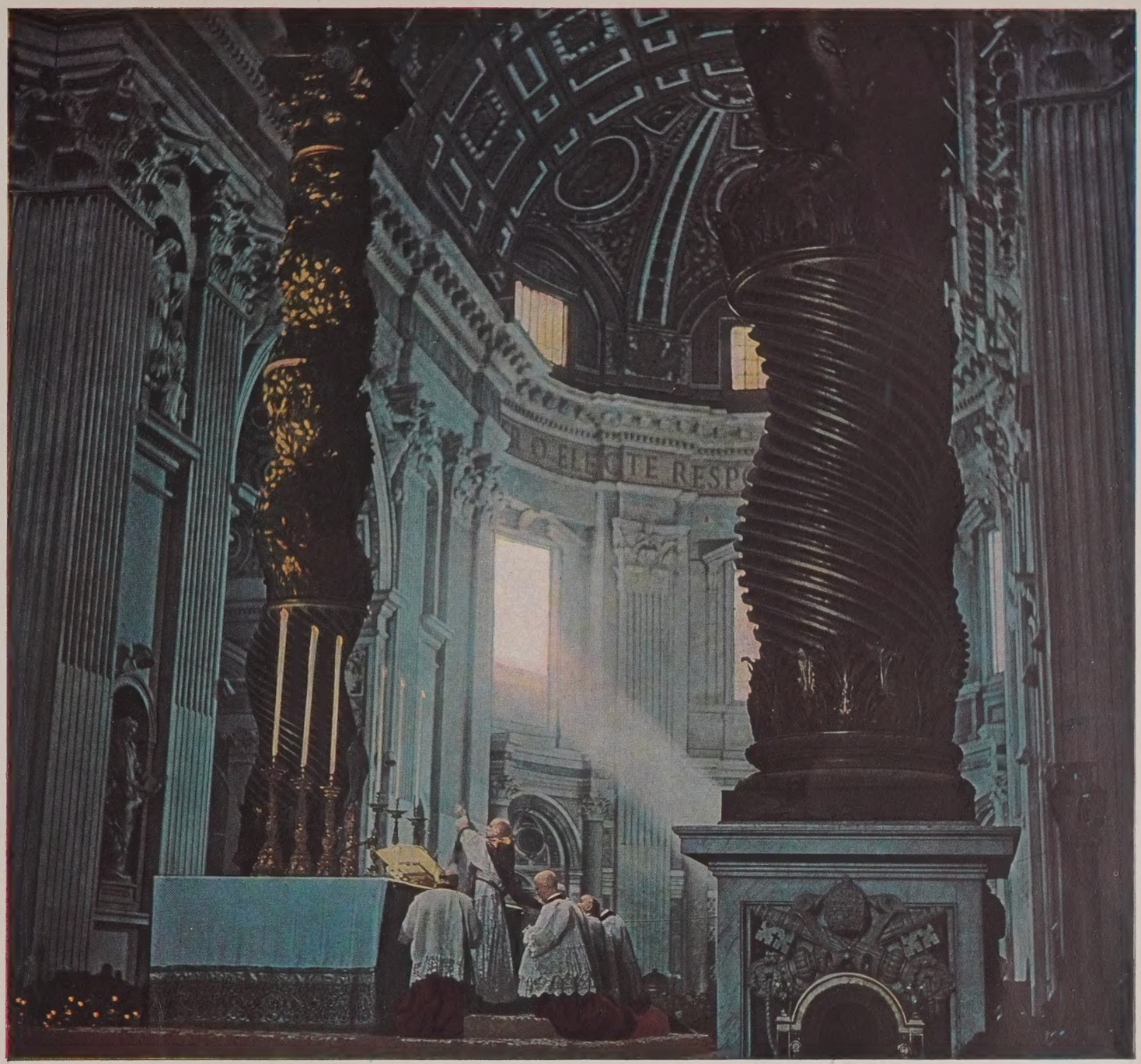

L'AUTEL, AU-DESSUS DU TOMBEAU DE SAINT-PIERRE, QUE SURPLOMBE LE BALDAQUIN DU BERNIN OU LE SAINT-PÈRE A LE PRIVILÈGE DE CÉLÉBRER LA MESSE.

LE VATICAN CŒUR DE L'ÉGLISE

Anticua panorum parens,
Iam Roma Christo dedita.
(Prudence, Perist., 2.)

QUAND, ayant franchi le fleuve sur le moderne pont Victor-Emmanuel — succédant à l'antique « pont de Néron » — ou sur le vieux pont Saint-Ange qu'ennoblissent les anges baroques du Bernin on arrive devant la place Saint-Pierre, enfermée dans sa fameuse colonnade circulaire, et qu'on voit se lever au fond l'immense et noble façade de la basilique, il est impossible de n'être pas ému. Matériellement d'abord, si je puis dire, car l'ensemble de cette cité vaticane est le plus petit royaume de l'univers, et il domine l'univers. Placé à l'extrémité de la ville, au delà du Tibre, hors de l'antique enceinte d'Auretius, dans un lieu qui au temps de la Rome païenne triomphante était encore la campagne — n'était du moins que jardins, peuplés de rares édifices — le Vatican est le cœur vivant de Rome, et c'est lui d'abord qui attire ici toutes les nations du monde.

Pourquoi cette situation écartée ? L'explication est simple et quelques pas dans Saint-Pierre suffisent à vous la donner : au centre, l'immense et somptueux baldaquin de bronze du Bernin, soutenu par de hautes et lourdes colonnes torses, couvre l'autel majeur où seul le Pape a droit de célébrer la messe, et cet autel repose sur le caveau où dort le premier Pape : triomphant *Memorial* funéraire (tel est le sens primitif du mot *confession,* correspondant au *martyrion* des Grecs). C'est ce souvenir, ce sont ces reliques que nos ancêtres du moyen âge, ces pèlerins qu'on appelait les *Romées* parce qu'ils avaient fait le voyage de Rome, allaient vénérer au prix de tant de fatigues, et l'un des plus illustres, Charlemagne, a voulu être sacré en ce lieu privilégié, tenir son pouvoir même de l'Apôtre. La tombe de saint Pierre, telle est la raison d'être de la basilique, de ses vastes constructions que tant de siècles ont peu à peu édifiées, ornées, enrichies avec amour, où tant de grands artistes, génération après génération, ardemment, ont déployé leur génie.

Le Vatican n'est pas *d'abord* la résidence des papes : plus de dix siècles ont passé avant qu'abandonnant leur vieux palais « constantinien » du Latran, à l'autre bout de la ville, les successeurs de saint Pierre vinssent se fixer auprès de lui sur la colline illustre.

Ne va-t-on pas retrouver — enfoui profondément — le corps de l'Apôtre, acquérir du moins la preuve matérielle, épigraphique peut-être, que ses restes ont bien été déposés sous cette confession ? Bel espoir. De hautes autorités le nourrissent. Mais elles restent fort discrètes. On connaît en tout cas les belles découvertes que des travaux récents ont permis de faire sous la nef de la basilique actuelle et sous le pavement de la basilique primitive qu'elle a remplacée. Tout un cimetière y a été découvert, datant du milieu du II^e^ siècle à la fin du III^e^, où les tombes païennes se mêlent, comme dans un cimetière

VUE INTÉRIEURE DE LA BASILIQUE SAINT-PIERRE, CONSACRÉE EN 1626. ENTIÈREMENT DÉCORÉE EN MOSAIQUE, ELLE EST LA PLUS VASTE DE LA CHRÉTIENTÉ.

moderne, aux tombes chrétiennes, alors plus rares. L'intérêt artistique, archéologique en est considérable et le savant M. Josi l'a étudié le plus diligemment du monde, mais nous n'arrivons pas encore au 1er siècle. Travaillant sous la confession, je crois que M. Josi espère en des résultats fructueux ; peut-être les a-t-il déjà obtenus.

Quoi qu'il en soit, un raisonnement de M. Josi est clair : si Constantin, élevant, à partir de 325 sans doute, le premier Saint-Pierre, a choisi ce terrain difficile, plaçant le centre de son édifice au flanc d'un coteau rapide, ce qui exigeait des terrassements extraordinaires; si, en outre, il a (comme le montrent les fouilles) exproprié un cimetière — chose d'importance exceptionnelle chez les Romains — pour y asseoir sa nef, c'est évidemment qu'une tradition bien assurée fixait là le tombeau de l'Apôtre. Et le lieu de son martyre n'était pas loin, selon toute probabilité : le cirque de Caligula, employé par Néron, devait toucher presque l'emplacement de l'église ; saint Pierre a pu y être martyrisé. Le fameux obélisque transporté par Fontano en 1586, événement mémorable, devant la basilique (au milieu d'une place qui ne devait être close que dans la seconde moitié du XVIIe siècle par la colonnade du Bernin), cet obélisque, resté jusqu'alors en place, à côté du flanc méridional de Saint-Pierre, devait être celui qui ornait le cirque du Vatican. Des textes anciens, que je ne puis ici examiner, autorisent assez bien ces conclusions.

L'église de Constantin appartenait naturellement au terme basilical, dérivé de la basilique civile et qui allait devenir normal pour un temps ; vaste édifice à cinq nefs, avec une nef centrale extrêmement surélevée, précédé d'un grand atrium carré, entouré de portiques et vite encombré. Les textes (les poètes aussi bien que le *liber pontificalis*) nous font d'éblouissantes descriptions des richesses qui la décoraient. Il ne reste pas grand-chose de la vieille construction ni de ses merveilles.

Vers 1450 — sous Nicolas V, pape humaniste et lettré, qui, dit-on, se laissa aisément persuader — les grands architectes novateurs assurèrent qu'elle menaçait ruine. Il est probable qu'on pouvait encore la consolider. Ce n'est

« AD PERPETUAM REI MEMORIAM »

Les fresques prodigieuses dont Michel-Ange a décoré la chapelle Sixtine furent exécutées en deux temps : d'abord de 1508 à 1510, puis le célèbre *Jugement dernier* de 1534 à 1541.

DANS LA COUR INTÉRIEURE DU VATICAN UNE SENTINELLE SURVEILLE LA COUR SAINT-DAMASE.

UNE DES MULTIPLES STATUES QUI ORNENT SAINT-PIERRE. — LA CANTINE, DÉCORÉE DE FRESQUES AUX CHAUDES COULEURS : LES GARDES SUISSES Y REÇOIVENT LEURS PARENTS ET LEURS AMIS.

d'ailleurs qu'un demi-siècle plus tard, sous le terrible Jules II, que l'impétueux Bramante se mit véritablement à l'ouvrage. La construction dure plus d'un siècle et les projets se modifient : le plan de Bramante, en croix grecque à branches égales, aboutira finalement à la croix latine que nous savons, avec une branche allongée ; la prestigieuse coupole où Bramante voulait s'inspirer du Panthéon (son mot est connu : « Je dresserai le Panthéon sur la basilique de Constantin ») devint, avec le Florentin Michel-Ange, plus proche de Sainte-Marie-de-la-Fleur et fut encore modifiée. Il n'est pas besoin de rappeler cette lignée d'architectes illustres, audacieux, dont les derniers furent Giacomo della Porta et Maderno. Audacieux, en effet, rien ne les arrêtait. Nul respect du passé ; on détruisait gaillardement même les ouvrages des prédécesseurs immédiats, fussent-ils géniaux comme on le voit pour les premiers peintres de la Sixtine : ces grands artistes de la Renaissance, conscients de leur génie, sachant leur force, avaient l'idée qu'ils feraient plus grand et plus beau. Et les papes les suivaient : la Papauté ne devait-elle pas affirmer au monde sa puissance, son hégémonie spirituelle ?

Il est vrai. Consacrée en 1626 (treizième anniversaire, estimait-on, de la première consécration), mais achevée proprement un peu plus tard (ainsi, le Baldaquin est terminé en 1633), la basilique est alors, dans son ensemble, telle que nous la voyons. Il faut avouer que la plus vaste église du monde et sans doute la plus somptueuse, jointe à cette admirable colonnade qui la précède et l'annonce, cette trouvaille géniale du Bernin, il faut avouer qu'elle a une allure prestigieuse et vraiment qu' « elle dit bien ce qu'elle veut dire » à voix retentissante. Des artistes délicats (comme Noëlle et Robert Boulet, fille et gendre du grand peintre Maurice Denis, dans ce livre magnifique, œuvre d'érudits et de lettrés, sur la Rome chrétienne, *Romée*), des artistes sont enclins à trouver Saint-Pierre un peu froid, manquant un peu de vie, de sensibilité, voire d'imprévu. Il se peut, mais en vérité Saint-Pierre est ce qu'il doit être : la glorification visible, éclatante et ferme, tranquille, du premier pape et de la Papauté. Au surplus, comme il s'anime, comme il vit aux jours de grandes cérémonies, aux fêtes de canonisation, par exemple, quand la foule chrétienne, frémissante, l'emplit et que s'ordonnent autour du Souverain Pontife ces merveilleux cortèges de la plus riche et diverse couleur !

On pénétrera donc dans le grand vaisseau en franchissant le large portique où brille la mosaïque symbolique de Giotto, la Nacelle, la *Navicella* (restes sauvés des anciens âges), où se dressent fièrement les statues équestres de Constantin et de Charlemagne ; on passera l'une des cinq grandes portes, celle du milieu ornée encore (autre relique sauvée) des bronzes de Filarete, qui sont de la première moitié du XV^e^ siècle. Une de ces portes, la dernière à droite, est ordinairement murée, n'étant ouverte (porte de l'Année-Sainte) que pour les années de jubilé, qui normalement ont lieu tous les cinquante ans. Elle s'ouvrira en l'année sainte 1950.

Il est impossible que nous visitions cet intérieur si riche et si complexe ; je laisse au seuil mon lecteur, qui en subira l'éblouissement.

LE palais du Vatican — aux constructions depuis six siècles juxtaposées sans symétrie mais emplies, vêtues de la plus extraordinaire profusion de chefs-d'œuvre — le Vatican se presse tout entier à droite de Saint-Pierre.

CES STATUES SE DRESSENT SUR LA TERRASSE DE LA BASILIQUE DE SAINT-PIERRE, D'OU L'ON JOUIT D'UNE VUE MAGNIFIQUE SUR LA VILLE.

A gauche on ne trouve que quelques édifices isolés, comme le *Canonica Vaticana*, demeure de ces chanoines de Saint-Pierre qui chantent régulièrement l'office dans une belle chapelle de la nef gauche. Fonction glorieuse. C'est celle de notre compatriote M^gr^ Fontenelle, prélat des plus fins, spirituel et lettré, qui connaît tout le monde à Rome et au Vatican et qui accueille si aimablement les Français (il le fera en 1950 particulièrement, car il a une grosse charge dans la préparation de l'année sainte).

Comme j'ai dit, les papes n'habitent régulièrement le Vatican que depuis la fin du XIV^e^ siècle, après le retour d'Avignon. Précédemment ce n'était guère qu'un pied-à-terre ; le Souverain Pontife venait au Vatican pour les fêtes que la liturgie assignait à Saint-Pierre, pour y célébrer la *fonction*, y faire la *station* ou bien, aux jours sombres du moyen âge, quand des adversaires s'installaient en ce Latran où, évêque de Rome, il avait sa cathédrale ; puis on y fit des séjours temporaires, qui amenèrent quelques constructions. Les papes successifs aimèrent à les embellir. Les diverses pièces du palais, d'âge fort inégal, ont très souvent changé de destination. Voyons l'état présent.

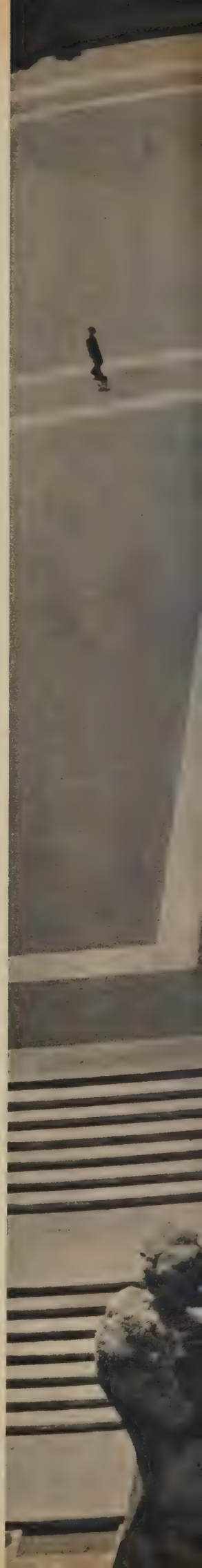

A Saint-Pierre, la chapelle de la « Pieta », ainsi nommée de la célèbre statue de Michel-Ange qui la décore : deux fidèles en prières.

Saint Pierre accueille le pèlerin : c'est aussi a Son Successeur que s'adresse cet hommage.

Mgr Fontenelle, chanoine de Saint-Pierre.

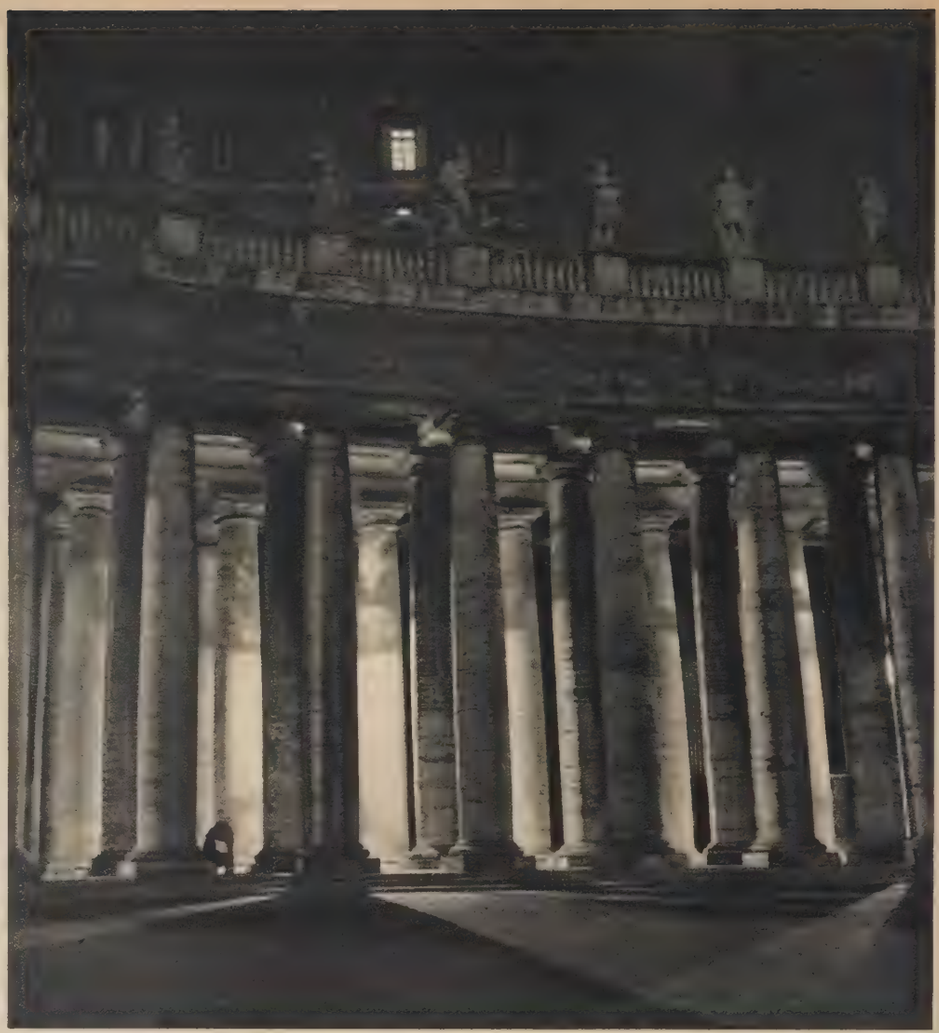

Cette fenêtre reste souvent seule éclairée tard dans la nuit : le Saint-Père travaille.

Les chercheurs de tous pays puisent dans les trésors assemblés au cours des siècles.

La grande salle vaticane, ancienne bibliothèque de Sixte-Quint, contient des manuscrits très rares et des autographes inestimables.

La sortie de la messe pontificale. Gardes suisses en grande tenue.

Le Saint-Père bénissant lui-même les chapelets des pèlerins.

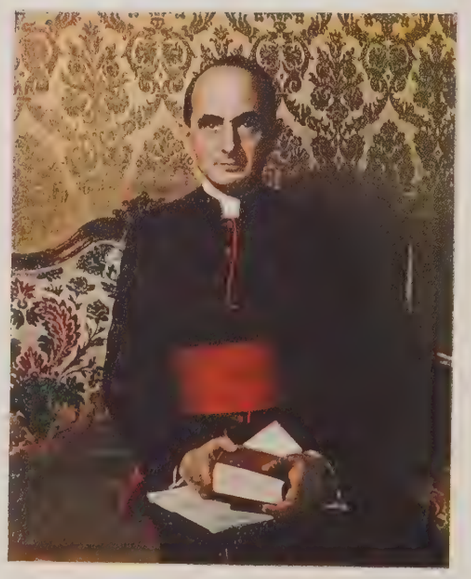

De la place Saint-Pierre, au-dessus de la colonnade, à droite, la vue est frappée par un immense bâtiment carré, sobre et sévère comme un palais florentin, à trois étages de fenêtres bien apparentes. C'est là qu'est concentrée toute la vie du Vatican, là que bat en quelque façon le cœur de l'Eglise, c'est là que siège, de là que rayonne en tous lieux la direction, l'administration de cette vaste Eglise, « répandue dans le monde », *per orbem diffusa* : nul souverain n'est, n'a jamais été obéi, vénéré comme le Souverain pacifique et paternel qui règne au Vatican. Le Pape a ses appartements dans l'édifice que je viens de dire, et de ses fenêtres il voit la place Saint-Pierre, peut considérer ses fils qui de partout montent vers le tombeau de l'Apôtre et vers lui.

Entrons dans ce qu'on peut nommer, en opposition au plus vieux Vatican, ces « appartements modernes ». A l'extrémité de la colonnade (partie de droite) s'ouvre la célèbre porte de bronze *(Portone di bronzo)*, qui est la véritable entrée du Vatican et qui l'était dès Innocent VIII (1484-1492). Au seuil, deux gardes suisses en ce célèbre costume bleu, rouge et jaune, dont les vives couleurs égaient tout le Vatican et qui fut dessiné par Michel-Ange. La garde suisse est fort vieille : elle date de Sixte IV, mais fut organisée proprement par Jules II (1503-1513). Armée aujourd'hui paisible, réduite en nombre (90 sauf erreur), mais qui jadis à plus d'une reprise a héroïquement défendu son maître. Ces jeunes soldats, recrutés traditionnellement parmi les Suisses catholiques, ont fort belle allure. Plus récentes, magnifiques aussi, la garde noble (officiers pris dans de grandes familles d'Italie), la garde palatine (italienne pareillement) et la gendarmerie pontificale ne datent que de diverses époques du XIX^e^ siècle.

Au delà du *Portone di Bronzo,* un immense escalier, chef-d'œuvre du Bernin, monte tout droit vers la *Scala Regia,* d'où l'on pénètre dans la Chapelle Sixtine ; un artifice de construction le fait paraître plus large et plus long qu'il n'est en réalité. Mais dès le début nous obliquons à droite par un escalier récent, œuvre de Pie IX, la *Scala Pia,* qui nous conduit au centre du bâtiment dont nous avons vu l'extérieur — dans une vaste cour carrée, elle-même sobre et majestueuse, d'ordinaire presque déserte, sauf quand les pèlerinages en font pour le Pape une « immense salle d'audience ». Cette cour n'a été fermée, constituée que peu à peu par la construction des quatre ailes (la dernière ne date que de Pie IX). Le bras le plus ancien fut, sous Jules II et son successeur Léon X, garni de trois étages de loges en promenoir couvert, par Bramante ; le second étage, décoré par Raphaël de façon charmante, est illustre sous le nom, qu'on lui réserve proprement, de loges de Raphaël.

C'est dans le bras qui fait face à celui-ci, c'est-à-dire le bras de Sixte-Quint et Clément VIII (fin du XVI^e^ siècle), que se trouvent les appartements pontificaux. Actuellement et depuis Pie X le premier étage est occupé par le secrétaire d'Etat (qui est en quelque façon le ministre des Affaires étrangères du Souverain Pontife) et par ses services ; le deuxième est destiné aux audiences ; le troisième enferme les appartements privés du Saint-Père.

Les privilégiés qui ont pu obtenir — en général pour une raison « sérieuse » ou de par leur dignité — une « audience privée » du Pape dans sa bibliothèque particulière, ou même les fidèles, beaucoup plus nombreux, qui sont admis à le voir, à lui parler au passage quand il quitte sa bibliothèque traversent une série de salons éblouissants. Voici la grande salle Clémentine, décorée par Clément VIII, salle des Gardes où se tiennent des suisses ; la majestueuse salle du Consistoire — dont le nom indique que le Pape y réunit le Sacré Collège — les cardinaux ; mais où se déroulent aussi d'autres cérémonies : vœux de Noël, promulgations des décrets préparatoires aux béatifications et canonisations, etc., parfois réception de pèlerins ; mentionnons que le trône pontifical, orné de tapisseries de Beauvais, a été offert à Pie IX par les Marseillais. On arrive aux appartements pontificaux ; une enfilade de neuf ou dix pièces magnifiques : antichambre, où l'on reçoit les visiteurs avec quelque solennité ; salle du Suisse (où un suisse est de garde) ; salle d'Angle ; salle des Arazzi (tapisseries, elle est ornée de tapisseries, sur des cartons de Jouvenel, offertes par Louis XIV) ; petite salle des Gardes nobles (une porte donne accès à la minuscule chapelle privée du Saint-Père) ; vaste et riche salle du Trône (où sont reçus entre autres les nouveaux ambassadeurs présentant leurs lettres de créance) ; antichambre « secrète », deux salons d'attente (de l'un d'eux Léon XIII avait fait sa chambre à coucher, il y est mort) ; salle du Tronetto (le pape y reçoit des souverains ou de grands personnages). Promenade magnifique et que décrit, mieux que je ne puis faire, l'abbé Deroghil dans un petit livre fort vivant.

Voici enfin la vaste bibliothèque du Pape. C'est là qu'il travaille, qu'il passe la plus grande partie de ses journées, qu'il reçoit les dignitaires de son administration — cardinaux d'abord — les évêques et bien d'autres personnes... J'ai eu l'honneur d'y parler quelques instants avec S. S. Pie XI, ce rude travailleur, qui ne pouvait oublier qu'il avait été un éminent bibliothécaire et qu'il était un savant : pour ne pas perdre de temps il lisait dans le court espace de deux audiences. Le Pape sort de la bibliothèque vers 1 heure ou plus tard. Il trouve dans les salons successifs qu'il traverse de nouveaux visiteurs (dont le nombre s'accroît à mesure qu'il avance dans de nouvelles pièces) : j'ai pu voir avec quelle bonté le Pape actuel, S. S. Pie XII, accueille tous ses fidèles et les plus humbles, comme il leur parle aimablement et comme eux ne craignent point de confier leurs soucis à sa charité paternelle. Au surplus des audiences fréquemment se renouvellent le soir. Indispensable moyen sans doute de se renseigner sur ce qui se passe dans le monde entier, sur les besoins de l'Eglise universelle. Mais quel fardeau, chaque matin renaissant ! Et cela n'empêche pas l'écrasant labeur quotidien... On se demande comment un pape y résiste. Et comme distraction, comme repos, simplement une promenade, quotidienne autant que possible, dans ses jardins.

J'ai insisté sur cette partie du Vatican, la plus vivante. Mais c'est ailleurs que se trouvent les grands trésors d'art, en arrière de la cour Saint-Damase. Il faudrait un livre pour en parler quelque peu dignement. Je dois me borner à une énumération et à un extrait.

Voici donc le vieux Vatican : dans la chapelle de Nicolas V (1447-1455) admirons, par bonheur conservées, les fraîches peintures de l'Angelico (que son prédécesseur, Eugène IV, avait déjà fait travailler) ; visitons le fameux appartement Borgia, que Léon XIII a fait ouvrir au public : Alexandre VI (1492-1503) était plus riche en goût artistique qu'en bonnes mœurs, mais on remarquera (le chrétien ne manquera pas d'y voir un effet de la grâce) qu'il n'a point failli dans l'essentiel de sa haute fonction ; qu'il avait fait décorer ses appartements principalement par Pinturicchio, qui a entassé là des merveilles. Abrégeons, voici tout près les fameuses *Stances,* les chambres couvertes sous Léon X de fresques par Raphaël (ainsi chambre de *la Signature* avec *la Dispute* — ou plutôt la glorification du *Saint-Sacrement, le Parnasse, l'Ecole d'Athènes, la Justice* ; la chambre de *l'Incendie du Borgo,* épisode de 847 ; la chambre d'*Héliodore,* où avec l'*Héliodore chassé du temple* on voit la *Messe de Bolsène*). La prodigieuse décoration de la Sixtine par Michel-Ange est d'un ton brun différent : bâtie par Sixte IV (1471-1484), le pape franciscain, en l'honneur de la conception immaculée de la Vierge (non encore « définie », mais que soutenait son ordre), la chapelle fut d'abord en partie décorée par les plus grands peintres du temps : Botticelli, Ghirlandajo, le Pérugin, Signorelli, Cosimo Rosselli. En 1508 Jules II commande à Michel-Ange des peintures de la voûte ; il les exécute en un peu plus de deux ans, couché sur un matelas en haut de l'échafaudage (un sonnet célèbre du peintre lui-même nous conte son rude effort...) ; étonnant chef-d'œuvre que devait dépasser, longtemps après, quand il fut rappelé par Clément VII (1534), le titanesque *Jugement dernier,* sur le mur du fond, derrière l'autel ; cette fois il détruisit sans barguigner, pour placer son œuvre colossale, les fresques antérieures. Ah ! aucun scrupule d'archéologue, en ce temps-là, pas assez de scrupules : la nouveauté compte seule. (Des peintures anciennes subsistent sur les parois latérales.)

A la suite du vieux Vatican, et en direction du nord, Bramante, sous Jules II, commença une cour de 300 mètres de longueur, avec des exergues symétriques aux extrémités, pour joindre le palais à cette villa de plaisance, le Belvédère, qu'Innocent VIII, une vingtaine d'années plus tôt, avait fait élever sur un coteau, puis décorer par Pinturicchio et Mantegna.

Dans la cour du Belvédère, le Pape reçoit des écoliers romains. — Les hauts dignitaires du Vatican, de gauche a droite : S. Em. le cardinal Nicola Canali, doyen du Sacré Collège ; S. Exc. M^gr^ Montini, substitut pour les affaires ordinaires et secrétaire du Chiffre ; S. Em. le cardinal Mercati, bibliothécaire-archiviste de la Sainte Eglise ; S. Em. le cardinal Fumasoni-Biondi, préfet de la Congrégation de la « Propagation de la Foi » ; S. Exc. M^gr^ Tardini, secrétaire pour les affaires extraordinaires (Aff. étrang.), et S. Exc. le comte Enrico Galeazzi, directeur des services administratifs.

Le dome de Saint-Pierre vu du jardin suspendu qui s'étend devant les appartements occupés par S. Exc. Mgr Montini.

Cette cour fut divisée en deux parties (l'une d'elles montre la fameuse *Pigna*, pomme de pin colossale en bronze, qui est un antique, jadis placée dans l'atrium de la basilique primitive par un bâtiment construit sous Sixte-Quint (1585-1590) et destiné à loger la bibliothèque, sans cesse accrue). Pie VII le doubla par un grand *braccio nuovo* parallèle. La bibliothèque nous fait admirer de très belles salles, comme cette grande et luxueuse salle de Sixte-Quint. A vrai dire ce sont des musées plus que des salles de travail, mais la bibliothèque s'est fort étendue dans les constructions voisines ; le travail se fait donc ailleurs, en des lieux plus modestes, récemment équipés de la façon la plus moderne et la plus commode. Aucun érudit, aucun lettré même n'ignore la richesse de la bibliothèque vaticane en manuscrits antiques, soit bibliques ou d'auteurs profanes, la richesse aussi et l'intérêt de ces archives. A côté des bibliothécaires, spécialistes divers justement réputés, des savants de tout ordre y passent silencieusement des heures fécondes.

Les célèbres musées occupent les bâtiments disposés tout autour de ces deux grandes cours. S'il les fallait visiter nous n'en sortirions pas. L'antiquité classique y est admirablement représentée. Des vases peints (vi^e^-v^e^ siècles avant J.-C.), magnifiques et fameux, d'origine grecque, mais trouvés en Etrurie, où on les importait. Surtout un prodigieux ensemble de sculptures, « le plus grand trésor de sculpture antique qu'il y ait au monde », disait Taine. A la vérité ces statues sont de celles que l'on pouvait assembler autrefois depuis la Renaissance, c'est-à-dire généralement des imitations romaines de la statuaire grecque (ne disons point des copies, chose inconnue dans l'antiquité). Elles n'ont pas le « ton » de leurs modèles de la grande époque. Elles n'en sont pas moins remarquables et d'un puissant intérêt pour l'histoire de l'art ancien, les archéologues le savent bien.

Derrière s'étendent les jardins. Ils ne sont pas fort vastes ; cette cité vaticane est un tout petit royaume... Ils sont beaux, fort soignés ; la pointe de la colline et de savants détours en accroissent aux yeux l'étendue. Il n'est pas très facile d'y pénétrer. Le jardin enferme un délicieux petit édifice de la Renaissance, le casino de Pie IV (1559-1565), aujourd'hui siège de la savante académie des *Nuovi Lincei*, et, plus modernes : un bel observatoire que dirigeait le célèbre P. Secchi, un atelier de mosaïque, le bâtiment de la radio vaticane, tout neuf, et, toute récente aussi, la gare qui relie le Vatican aux grandes voies italiennes. C'est là, comme j'ai dit, que les papes se promènent et jouissent d'un bref repos durement gagné. (Pie XI voulait, soucieux d'une hygiène nécessaire, y descendre par tous les temps, et il y avait fait construire pour les jours de pluie une galerie couverte ou mieux un simple auvent le long d'une muraille de l'enceinte ; une inscription en noble latin rappelle cette fondation.) Ils s'y arrêtent volontiers devant deux souvenirs français qui leur sont chers : une reproduction de la grotte de Lourdes et une statue de sainte exquise, sainte Thérèse de Lisieux, dont la jeune sainteté a séduit tous nos papes modernes. La France catholique est d'ailleurs bien représentée au Vatican. Avec raison. Ne sont-ce pas nos Carolingiens, Pépin, puis Charlemagne, qui ont véritablement fondé les Etats pontificaux — dont cette cité n'est qu'un reste — ardents amis de cette Eglise de Rome, « mère et tête de toutes les Eglises ».

Maurice Brillant.

S. EM. LE CARDINAL ACHILLE LIÉNART
Évêque de Lille

S'il est un titre dont se glorifient les catholiques français, c'est bien celui de Fille Aînée de l'Eglise, que les Pontifes romains ont donné à leur pays. Au baptistère de Reims, dans la personne de Clovis, la France est née à la foi chrétienne. Elle y a trouvé la source de sa grandeur et de son rayonnement dans le monde. En dépit de ce qu'on appelle le laïcisme, la Nation française est fidèle à ses origines et à ses traditions. Elle sait que les idées qui lui sont chères, la dignité de l'homme, la liberté, ne peuvent se conserver et s'épanouir que dans une atmosphère de chrétienté. C'est par l'esprit que l'on vit, tout le reste est voué à la mort.

Achille Cardinal Liénart

Evêque de Lille

ÉGLISE DE FRANCE

PAR MONSEIGNEUR HENRI CHAPPOULIE

DIRECTEUR DU SECRÉTARIAT DE L'ÉPISCOPAT

UNE expression tend de nos jours à se répandre de plus en plus : l'Eglise de France, pour signifier l'ensemble des évêques, du clergé, des catholiques français et la multitude de leurs œuvres. Jadis, avant la Révolution, on parlait de l'Eglise gallicane ; cela voulait dire tout un corps d'institutions traditionnelles axé sur la monarchie de droit divin et le roi sacré à Reims. Personne ne célébra l'Eglise gallicane avec plus d'éclat que Bossuet dans son fameux discours de 1682.

Mais aujourd'hui c'est là un vocable désuet. L'Eglise gallicane, qui se trompa gravement sur les droits du pape et son pouvoir suprême sur l'Eglise universelle, s'est écroulée avec le trône de Louis XVI. *Eglise de France* rend un tout autre son. En 1949 un catholique français entend par là l'admirable effort de coordination et d'unité qu'évêques, prêtres, laïcs, tous filialement soumis aux enseignements du Souverain-Pontife, successeur de saint Pierre, accomplissent pour rendre leur action religieuse plus efficace, plus apostolique. L'expression *Eglise de France* n'a pas de valeur officielle, mais elle traduit bien une volonté et déjà une réussite. L'*Eglise de France,* ce sont tous ses évêques fraternellement unis, qui se retrouvent en assemblées provinciales autour de leurs archevêques ; c'est l'assemblée des cardinaux et archevêques qui, réunie à Paris deux fois dans l'année, donne l'impulsion aux grands organismes nationaux que sont l'Action catholique, avec le magnifique ensemble de ses mouvements de jeunes et d'adultes, le Comité national de l'enseignement libre et le Secrétariat de l'épiscopat. En un temps où toutes les entreprises humaines cherchent la formule de l'organisation la meilleure, le catholicisme français, qui entend faire face généreusement et hardiment à toutes ses responsabilités, aborde l'avenir avec sérénité, fort de sa cohésion interne et de son indéfectible attachement au Vicaire du Christ.

DES MAINS DE L'ÉVÊQUE SAINT REMY, EN 496, A REIMS, FONTS BAPTISMAUX DE LA FRANCE, VAINQUEUR A TOLBIAC, LE ROI CLOVIS REÇOIT LE BAPTÊME.

VOCATION DE LA FRANCE

PAR SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR BLANCHET, RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

VOCATION chrétienne de la France, c'est là une idée, un peu confuse souvent, mais riche, puissante, qui se présente aux différents âges et qui continue de se présenter aux esprits. On la trouve dès les origines, aux temps où la future France ne fait que s'ébaucher. Clovis vient d'être baptisé ; l'évêque de Vienne, Avit, déclare : « Le choix que vous avez fait pour vous-même est une sentence que vous avez rendue pour tous, votre profession de foi est notre victoire à nous », et il ne fait, ce disant, que constater la portée d'une conversion qui va en effet enlever toute la Gaule à l'arianisme pour la donner au catholicisme ; mais il ajoute : « Puisque Dieu veut bien se servir de vous pour gagner toute votre nation, offrez une part du trésor qui remplit votre cœur à ces peuples assis au delà de vous et qui, vivant dans leur ignorance naturelle, n'ont pas encore été corrompus par les doctrines perverses ; ne craignez pas de leur envoyer des ambassades et de plaider auprès d'eux la cause de Dieu, qui a tant fait pour la France » ; il ouvre ainsi au roi et à son peuple tout un champ d'activité missionnaire, et en ce VI^e^ siècle la France vient à peine d'être chrétienne en son chef qu'elle est sollicitée, au nom même de ce qu'elle a reçu, de faire connaître sa foi au delà de ses frontières.

Vers les années 1120, Guibert, abbé de Nogent-sous-Coucy, donne pour titre à son histoire de la première croisade *Gesta Dei per Francos ;* il n'a en vue

LE CORPS DE SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS, PATRONNE DE LA FRANCE, VÉNÉRÉ A TRAVERS PARIS, EST PORTÉ AU SANCTUAIRE DE MONTMARTRE.

sans doute que les croisés de France qu'il loue, tout en reconnaissant leurs fautes, d'avoir combattu « loin de leur patrie, non par le désir d'une vaine renommée, ni par cupidité de richesses nouvelles, ni même (motif plus louable) pour défendre la liberté et la chose publique, mais pour Dieu ». Mais le titre dépassait l'occasion et il résumait si clairement, si fermement une certaine idée de la France et de son rôle qu'il resta aux mémoires et sembla manifester la ligne d'élan de tout un peuple chevalier de Dieu.

Bien des siècles plus tard, jetant son regard sur l'histoire révolue pour en tirer des raisons d'espérance, Lacordaire célébrait, avec un ample, un chaleureux enthousiasme, la « vocation de la nation française ». « Il peut arriver, disait-il, qu'un peuple s'honore d'une alliance particulière avec l'Eglise ; alors l'amour de l'Eglise et l'amour de la patrie semblent n'avoir plus qu'un même objet ; le premier élève et sanctifie le second, et il se forme des deux une sorte de patriotisme surnaturel. »

Une autorité plus haute allait rendre un singulier hommage au rôle religieux de la France. Le texte, plein et fort, doit être cité.

« La très noble nation française, a écrit le pape Léon XIII, par les grandes choses qu'elle a accomplies dans la paix et dans la guerre, s'est acquis envers l'Eglise catholique des mérites et des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra pas. Embrassant de bonne heure le christianisme à la suite de son roi Clovis, elle eut l'honneur d'être appelée la fille aînée de l'Eglise, témoignage et récompense tout ensemble de sa foi et de sa piété. Souvent, dès ces temps reculés, vos ancêtres, dans de grandes et salutaires entreprises, ont paru comme les aides de la divine Providence elle-même. Mais ils ont surtout signalé leur vertu en défendant par toute la terre le nom catholique, en propageant la foi chrétienne parmi les nations barbares, en délivrant et en protégeant les lieux saints de Palestine, au point de rendre à bon droit proverbial ce mot des vieux temps : *Gesta Dei per Francos.* Aussi leur est-il arrivé, grâce à leur fidèle dévouement à l'Eglise catholique, d'entrer comme en partage de ses gloires et de fonder des œuvres publiques et privées, où se manifeste un admirable génie de religion, de bienfaisance, de magnanimité. » (Encyclique *Nobilissima Gallorum gens* — 8 février 1884.)

A cette déclaration devait faire écho, cinquante ans plus tard, en la cathédrale de Paris, avec quelle large, quelle ardente éloquence, mais aussi quelle fermeté d'accent, on ne l'a pas oublié, le cardinal Pacelli, alors légat du pape Pie XI, et pape aujourd'hui régnant.

L'idée a traversé les siècles : elle vient jusqu'à nous.

En ces divers témoignages, comme en beaucoup d'autres qu'on y pourrait ajouter, il semble que l'on retrouve principalement trois affirmations :

La nation française, nous dit-on, a dans l'histoire servi puissamment le catholicisme en intervenant avec efficacité à des moments d'importance décisive ; c'est le thème du discours de Lacordaire qui rappelle la conversion de Clovis et l'étendue de ses conséquences, l'arrêt de l'invasion musulmane, les croisades parties de France, la fidélité catholique du peuple français au moment de la crise protestante ; c'est la démonstration qu'avec une science plus précise et plus large Mgr Baudrillart dans ses conférences de Notre-Dame a poursuivie au long de l'histoire de France ; les faits sont là, ils témoignent.

Ce qu'on veut dire encore lorsqu'on parle de la vocation chrétienne de la France, c'est que le génie français s'est au cours des âges montré d'une admirable fécondité religieuse. La France est « la terre des saints », a dit un jour le pape Pie X. Mais il faut ajouter que non seulement elle a produit en effet

LE SAINT CURÉ D'ARS, LE MODÈLE DU CLERGÉ DES PAROISSES RURALES.

SAINT FRANÇOIS DE SALES OUVRE A TOUS LES VOIES DE LA PERFECTION.

une multitude de saints, mais qu'elle a l'âme missionnaire, qu'elle a le tempérament de la croisade, qu'elle a la passion de communiquer au monde sa foi. Ici encore il suffit de feuilleter l'histoire : qu'on se rappelle, par exemple, « l'épopée mystique du Canada ». Et il ne s'agit pas seulement de faits passés en des siècles depuis longtemps révolus : la sève n'est pas tarie. « On calculait en 1900 que les trois quarts des prêtres et religieuses affectés aux missions étaient originaires de France et que la France pouvait revendiquer les cinq sixièmes des martyrs. » (G. Goyau.)

Mais, en retour, le catholicisme a beaucoup fait pour la France et il a si profondément formé sa manière de penser et de sentir que nous distinguons malaisément tout ce que nous lui devons. Un certain nationalisme a pu n'apprécier dans la foi et la discipline catholiques que cet apport au patriotisme national, et réduire son rôle à être un des éléments de la tradition française. C'est là une manière d'utiliser le catholicisme au service d'intérêts temporels qui blesse la conscience d'un vrai croyant. Il reste qu'entre l'Eglise et la France les services ont été réciproques et que tout progrès de la foi chrétienne en France s'est traduit par un accroissement de vitalité française.

De tout cela résulte une confiance dans une protection particulière de Dieu sur le pays, la conviction que « le Christ aime les Francs », comme disait déjà la loi salique. On regarde vers l'histoire : on y voit une série de redressements inattendus aux moments les plus désespérés, et il y a, significatif entre tous, le fait de Jeanne d'Arc.

IDÉES trop exclusives, dira-t-on, trop simples, qui ne valent que pour le passé. Mais il n'est pas question de revendiquer pour le peuple de France la mission de peuple élu. Il n'y aura eu dans l'histoire du monde qu'un Israël, et il est entendu que Dieu n'a pas plus besoin des peuples que des individus. En ce sens, il faut affirmer que « chaque nation a, en sa singularité originale et savoureuse, un caractère unique, irremplaçable et, pour ainsi dire, divin » (M. Blondel). Il n'en est pas moins vrai que le génie français présente avec le catholicisme de singulières affinités : est-ce parce qu'il a eu dès l'origine le catholicisme même comme maître à penser et à sentir ? Il est possible ; encore faudrait-il ajouter que l'éducation ne fait pas tout et que là aussi « on ne donne qu'à celui qui a ». Or deux traits marquent, de l'avis de tous, l'âme française ; elle a besoin d'absolu et d'universel, elle a le sens fraternel de l'humain, et c'est pourquoi au lieu de plier les idées à son profit elle a toujours voulu les servir ; c'est pourquoi encore les autres peuples, en dépit de tous les conflits, lui ont reconnu ce lien d'humanité qui l'associe aux autres nations. « France, sans toi, le monde serait seul », a écrit d'Annunzio, et il faudrait citer Morgan après Kipling, et combien d'autres ! La France considère qu'elle n'aurait plus sa raison d'être si elle ne devait avoir en vue que son propre intérêt ; elle met son honneur à servir des causes qui la dépassent et à prendre intérêt à tout ce qui est humain. L'Allemand Curtius, dans son *Essai sur la France*, a quelque peine à comprendre qu'on lie ainsi l'idée de nation et l'idée de civilisation ; mais il constate que rien n'est plus français. Dès lors on ne s'étonne pas que l'âme française soit spontanément d'accord avec le christianisme, qui enseigne une doctrine valable pour tous et dont la loi est charité ; on comprend que la France ait le sens de l'unité catholique, et il est remarquable qu'au temps même où elle revendiquait le plus âprement ses « libertés » particulières le gallicanisme se soit exprimé dans un sermon *sur l'unité de l'Eglise ;* on comprend que le sang français ait si généreusement coulé au service de la foi.

Est-ce idée trop simple que celle d'une vocation chrétienne de la France ? L'objection est facile : si l'on peut, dira-t-on, en choisissant les faits, composer systématiquement une histoire chrétienne de la France, en choisissant les traits, composer un portrait de la France chrétienne, on pourrait, sans trop de peine, composer avec d'autres faits et d'autres traits une autre histoire et un autre portrait ; s'il y a Bossuet, il y a Rabelais ; s'il y a Pascal, il y a Voltaire. Nous n'avons garde de méconnaître la variété des familles spirituelles de France ni de substituer la rigidité d'un masque immobile à la souplesse spontanée des expressions diverses qui traduisent son riche génie. Mais il ne sera que juste d'abord de remarquer au long de l'histoire de France la rapidité et l'ampleur des renouveaux catholiques au lendemain des pires crises religieuses ; nous sommes bien d'accord qu'il ne faut pas constituer un système historique avec des éléments arbitrairement choisis ; c'est la suite des faits et leurs caractéristiques principales qu'il faut voir, et par conséquent l'on notera comme constants ces rebondissements religieux. D'autre part, si, dans ces conflits de frères ennemis qui nous opposent entre Français, nous sommes portés à voir d'abord ce qui nous fait ennemis, l'étranger qui nous regarde de plus loin voit surtout ce qui nous fait frères. « Malgré sa prodigieuse diversité, a écrit ce même Curtius que nous citions tout à l'heure, malgré toutes ses contradictions et ses crises intérieures, la France et sa civilisation témoignent d'une unité comme seule peut en forger une longue expérience collective de l'histoire. En France, les libres penseurs sont taillés dans le même bois que les croyants. » Le rationaliste français croit à la raison comme à un absolu qu'il sert avec une conviction religieuse et qu'il veut voir reconnaître à tous les hommes. Et puisque c'est la juste prétention du catholicisme d'être

« L'AMOUR FRATERNEL FAIT ENTRER LES CŒURS LES UNS DANS LES AUTRES. »
« LA CHARITÉ NE SAURAIT RESTER OISIVE... » (SAINT VINCENT DE PAUL.)

JEANNE, LA SAINTE DE LA PATRIE, ENVOYÉE DE DIEU POUR SAUVER LE PAYS.

HONORÉE A PARIS ET PAR TOUTE LA FRANCE, ODILE, PATRONNE DE L'ALSACE.

ouvert à toute valeur authentique, comment serait-il impossible à un catholique français de se sentir proche de ceux-là mêmes qui combattent sa foi, de reconnaître ce qu'ils ont en eux de plus chrétien qu'ils ne le savent eux-mêmes, tout en discernant ce qui leur manque ? On peut admirer avec ferveur la profondeur tragique de Pascal et être sensible à la spirituelle prestesse de Voltaire, à la vivacité de son trait, à la rapidité de sa claire logique, si étroites qu'on voit ses limites. C'est dire que la diversité parfois contradictoire et tumultueuse des manifestations de l'esprit français ne condamnera pas un catholique à rejeter une partie de l'histoire et du génie de son pays et ne l'empêchera pas de reconnaître une vocation chrétienne de la France.

SERAIT-CE là enfin une idée qui ne s'applique qu'au passé ? Oui, si le catholicisme lui-même n'appartient qu'au passé ; mais c'est la question ; et l'on pourrait d'ailleurs se demander si la France sans esprit chrétien serait encore semblable à elle-même. Mais, si le catholicisme a devant lui tout l'avenir, pourquoi la France n'aurait-elle pas à répondre demain à la même vocation qu'hier ? Il est vrai qu'ici il entre une part d'inconnu. Un pays peut avoir, à un moment de l'histoire, joué un rôle capital dans la civilisation humaine, puis n'être plus en état d'assumer sa charge glorieuse. Que l'on se souvienne de ce qu'il advint d'Athènes. D'autre part, un pays, comme un individu, peut avoir de par Dieu une vocation réelle, mais lui être infidèle. Ce sont là des hypothèses qu'un catholique de France ne considère pas sans frémir, mais qu'il est sain de considérer, parce qu'elles mettent en garde contre une assurance paresseuse, parce qu'elles font souvenir qu'une vocation est un appel à toutes les ressources d'énergie que suppose l'accomplissement d'une mission et que noblesse d'héritage c'est poids de responsabilité. Il faut vouloir sa grandeur.

Dans le monde trouble d'aujourd'hui il semble que la place d'une France chrétienne doive être considérable. Car c'est chez elle, comme par le passé, que se livre avec le plus de hardiesse la grande bataille d'idées d'où dépend le monde de demain, et les Français, comme d'ordinaire, y apportent leur passion d'absolu, au détriment peut-être de leur intérêt immédiat — et les étrangers s'en étonnent — mais en fidélité à leur mission et à leur tempérament national. Si la France reste affaiblie et appauvrie, elle fait preuve en son redressement d'une singulière vitalité, et en plus d'un domaine l'expérience française paraît être en avance d'un bon nombre d'années, par exemple dans le domaine des idées religieuses et de l'apostolat chrétien. L'étranger ne s'y trompe pas qui apporte aux idées, aux essais de France un intérêt parfois inquiet, mais toujours attentif. On attend que la France fasse preuve aujourd'hui comme jadis de ce mélange d'aventure et de sagesse, d'audace et de mesure qui a fait la valeur hardie et humaine de ses initiatives. C'est à un philosophe allemand que nous emprunterons notre conclusion. Voilà quelques années, faisant l'inventaire des ressources de l'Europe, Keyserling escomptait avec assurance « l'importance de la spiritualité particulière française dans le monde nouveau qui va naître ». Il constatait sans doute certaines défaillances de notre pays, mais il déclarait que « sa signification mondiale repose toujours et encore sur ce qu'elle conserve de traditionnel. Car ce traditionnel incarne sous un vêtement temporel des valeurs éternelles ». Aussi affirmait-il : « La France trouvera pour les problèmes nouveaux du monde qui naît les heureuses formules aussi sûrement qu'elle l'a fait pour ceux du monde ancien. »

Nous aimons que ce soit d'au delà de nos frontières que nous arrive cette affirmation d'une vocation continue de la France.

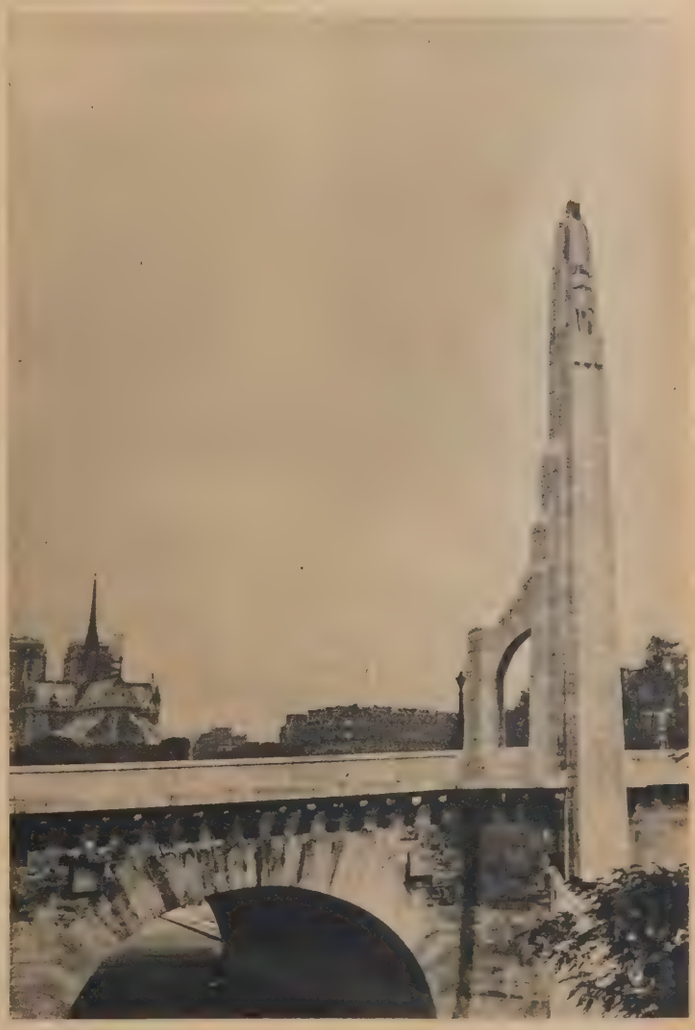

VIGILANTE BERGÈRE DE LA GRANDE CITÉ COMME JADIS DE SON TROUPEAU, SAINTE GENEVIÈVE, PATRONNE DE PARIS, PROTÈGE TOUJOURS LA CAPITALE.

LE SACRE ÉPISCOPAL FAIT UN SUCCESSEUR DES APOTRES EN CONFÉRANT LA PLÉNITUDE DU SACERDOCE.

L'ÉGLISE DE FRANCE 1949

L'ÉGLISE de France fut d'abord ce grain de sénevé jeté en Gaule au IIe siècle et qu'arrosèrent aussitôt le sang d'un vieil évêque et celui d'une jeune esclave. Aujourd'hui l'arbre immense étend de toute part des ramifications sans cesse revivifiées.

Elle s'appuie sur des cadres nombreux et rigoureusement hiérarchisés : cardinaux, archevêques, évêques, prêtres, religieux, laïcat de plus en plus organisé. Une dans les choses nécessaires, elle apparaît variée et pleine de nuances sur le terrain des questions libres. Un document officiel signé hier des cardinaux Suhard, Gerlier, Liénart et Saliège témoignait d'une unanimité qui n'était pas que de surface. L'un cependant de ces hauts dignitaires mettait volontiers l'accent sur l'attachement aux valeurs traditionnelles. Chez tel autre prédominait le souci des adaptations imposées par la vie moderne. La prudence peut caractériser celui-ci, et chez celui-là s'affirme le goût des audacieuses tentatives. En bref nos chefs spirituels, loin de bouder leur temps, ne cessent de penser les problèmes nouveaux, de les éclairer à la lumière de l'éternelle doctrine. Le cardinal Suhard a su, par son prestige et par des écrits universellement étudiés, imprimer une marque spécifique à l'ensemble du catholicisme français.

Le faisceau des œuvres se groupe autour de l'Action catholique. On voit s'y articuler des activités aussi diverses que l'information, le livre, le cinéma, les loisirs, les pèlerinages, le mariage et même l'hygiène et la santé. Rue du Chevalier-de-la-Barre, où se concentrent tant d'organismes entre les mains de Mgr Courbe, un véritable état-major dirige, oriente, contrôle, rectifie, stimule. Quel chemin parcouru en quelque vingt ans ! Je n'en veux pour preuve qu'une publication comme *l'Anneau d'or*, qui aborde la vie du mariage avec un sens aigu des exigences d'aujourd'hui.

Les missions propagent sur toute la terre le message de la vérité libératrice : en chaque jeune missionnaire qui, rue du Bac, rue Lhomond et dans tant d'autres centres, part pour les terres lointaines vibre l'âme d'un martyr possible. En France on s'est préoccupé de créer une Mission de Paris, doublant sans la gêner l'œuvre des paroisses, et une Mission de France, où revit l'esprit des communautés apostoliques primitives.

L'enseignement reste un des secteurs de premier plan, où l'on s'applique à sauvegarder les droits de l'âme, les libertés essentielles de l'homme.

Les dirigeants nationaux présenteront ici même les grands mouvements qu'ils ont la lourde charge de maintenir dans l'esprit agissant et conquérant de leurs fondateurs : Association catholique de la jeunesse française et les cinq mouvements spécialisés qui l'enrichissent, Fédération nationale d'action catholique des hommes, Ligue féminine d'action catholique des femmes de France.

L'Eglise de France est forte encore du rayonnement de ses ordres religieux. Les collections de Grasset et d'Alsatia, les œuvres cycliques d'un Gaétan Bernoville retracent leur histoire et leur « légende dorée ». Plus de quatre-vingts congrégations d'hommes, plus de quatre cent cinquante instituts religieux féminins sont établis sur notre sol. Certains doublent leur action par des revues fort estimées : *Témoignage, Etudes, la Vie intellectuelle.* La tendance des ordres nouveaux semble être la création de foyers rayonnant dans toutes les activités du siècle.

L'importance de la Confédération française des travailleurs chrétiens n'a d'égale que le prestige des *Semaines sociales*, qui ont des allures d'université ambulante. Les intellectuels ont aussi leurs « Semaines », et la firme du catholicisme français se retrouve dans les livres d'un Claudel et d'un Maritain, d'un Mauriac et d'un Daniel-Rops, d'un Gabriel Marcel et d'un Lavelle, d'un Gilson et d'un Thibon, d'un Jean Guitton et d'un Mounier. Elle marque un journal comme *la Croix* ou un « digest » tel que *Ecclesia.*

L'action charitable qui s'épanouit au grand jour avec le Secours catholique se révèle discrètement mais efficacement aussi avec les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Aujourd'hui M. Vincent visiterait sans doute les pauvres à domicile mais tiendrait le volant d'un camion.

Le secret de cette richesse, de la force et de la durée de notre Eglise française réside avant tout en la puissance mystique de milliers et de milliers d'immolations cachées. Sa « politique » reste commandée en premier lieu par le chrétien obscur, anonyme, qui au plus profond de son âme décide une fois pour toutes de mettre ses pas dans les pas du Christ.

LOUIS CHAIGNE.

LE CHRIST PRÉSENT DANS LE MONDE DU TRAVAIL.

LES SAINTS PROTÉGERONT LES FUTURS PRÊTRES.

ELLE RENONCE AU MONDE MAIS NON AU BONHEUR.

FOYER CHRÉTIEN, BERCEAU DES ENFANTS DE DIEU.

S. EM. LE CARDINAL PIERRE-PAUL-MARIE GERLIER

Archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules

C'est l'honneur de l'Église que, au milieu de tant de préoccupations et de problèmes parfois tragiques qui l'assaillent aujourd'hui, elle n'ait jamais voulu se laisser détourner du grand souci d'apostolat missionnaire, dont Lyon a la fierté d'avoir été un des centres principaux.

+ Jean-Marie Cardinal Gerlier
archevêque de Lyon.

LES VIEILLES CHRÉTIENTÉS PROSTERNÉES AUX PIEDS DE CEUX QUI VONT PORTER L'EVANGILE AU LOIN.

LES MISSIONNAIRES FRANÇAIS
DANS LE MONDE

NUL n'ignore le bénéfice moral que retire la France de la présence aux quatre coins du monde de ses fils et de ses filles, missionnaires du Christ. Ce rayonnement national leur vaut la considération et le respect d'une opinion qui leur attribue avec une trop ignorante émotion le rôle d'ambassadeurs de la pensée française et d'agents de la civilisation occidentale. C'est faire preuve de l'incompréhension la plus totale pour leur vocation. Les missionnaires sont les apôtres d'une religion qui est catholique et qui n'est par conséquent pas liée à telle ou telle forme de civilisation. Le christianisme est un ferment spirituel qui doit pénétrer toutes les civilisations. Cette vérité fondamentale, rappelée par Pie XII, exige des missionnaires un détachement de tout ce qui n'est pas le *christianisme*. Selon l'expression de Benoît XV, « n'étant en rien les missionnaires de leur patrie mais les missionnaires du Christ, ils doivent se comporter de telle manière que le premier venu n'hésite jamais à reconnaître en eux les ministres d'une religion qui n'est étrangère dans aucune nation ».

Que les bienfaits de leur apostolat se traduisent chez leurs néophytes par un sentiment de reconnaissance à l'endroit du pays dont ils sont originaires et par une attirance sympathique vers leur civilisation en tant qu'à travers eux elle peut apparaître comme imprégnée de christianisme, c'est une conséquence indirecte et non pas le but de l'action des missionnaires.

Ainsi comprise, cette action revêt tout son sens apostolique et magnifie la vocation missionnaire. Elle permet à l'opinion publique de reprendre conscience de l'universalité de l'Eglise, dont la France, étant la « fille aînée », a toujours été, selon le témoignage du cardinal préfet de la Congrégation de la propagande, « la plus valide collaboratrice dans son apostolat missionnaire ».

L'histoire justifie un tel hommage. Dès sa naissance la France, par ses princes, répond à l'appel adressé à Clovis par saint Avit, évêque de Vienne, qui exhorte le roi à organiser des missions. Avec le XVII[e] siècle, c'est toute la nation française qui participe à l'apostolat en terres païennes. L'histoire de la Nouvelle-France en témoigne ; elle nous montre Henri IV, Marie de Médicis puis Louis XIII s'intéressant activement aux projets missionnaires des franciscains et des jésuites. Alors que d'autres champs d'apostolat s'ouvrent, au Levant et en Barbarie, au zèle des capucins du Père Joseph du Tremblay et des lazaristes de saint Vincent de Paul, voici que la France donne à l'Eglise pour ses missions d'Extrême-Orient la première société exclusivement missionnaire : les Missions étrangères de Paris.

Si une telle émulation s'amenuise au XVIII[e] siècle sous les coups conjugués du rationalisme et de la Révolution, elle se manifeste avec une ardeur nouvelle au siècle suivant, grande époque missionnaire de la France. Les vocations apostoliques sont nombreuses et trouvent des instituts propres à les satisfaire : les anciens, revigorés : Compagnie de Jésus, Société des lazaristes, Société des missions étrangères ; les nouveaux, fruits du zèle d'un Lavigerie, d'un Libermann, d'un Marion-Brésillac, d'un Colin, d'un Mazenod. Pères blancs, Pères du Saint-Esprit, prêtres des Missions africaines de Lyon, Pères maristes, Oblats de Marie Immaculée, Picpuciens, prêtres du Sacré-Cœur d'Issoudun, d'autres encore, évangélisent tous les continents. Nombreuses aussi naissent les congrégations féminines missionnaires: une trentaine entre 1830 et 1880 ; des fondatrices, telle Mère Javoubey, n'hésitent pas à payer d'exemple. Les missionnaires trouvent encore des auxiliaires précieux dans les congrégations de Frères vouées à l'enseignement ou aux tâches matérielles, si nécessaires dans des chrétientés en formation.

C'est encore la France qui fournit à l'Eglise missionnaire ses œuvres de coopération : celle de la Propagation de la Foi, celle de Saint-Pierre-Apôtre pour le clergé indigène, celle de la Sainte-Enfance, nées du génie charitable de Pauline Jaricot, des dames Bigard et de M[gr] de Forbin-Janson, évêque de Nancy, et toutes trois devenues pontificales. Par elles, et par d'autres moins connues mais aussi généreuses, les catholiques français peuvent correspondre à leur devoir missionnaire et suivre grâce à leurs publications, dont les populaires *Annales*, la marche en avant de l'Eglise dans le monde païen.

Plus de 15.000 missionnaires français écrivent aujourd'hui les chapitres de l'histoire missionnaire de notre pays, qui s'ajoutent à ceux que rédigèrent leurs aînés depuis Clovis. Cette histoire est une longue trame d'héroïsme et de dévouement. La « fille aînée de l'Eglise » est fidèle aux exigences de sa vocation catholique, et donc missionnaire.

JEAN-MARIE SÉDÈS.

L'ÉGLISE DE LA PENTECÔTE PARLE TOUTE LANGUE.

POUR LA CHARITÉ IL N'Y A NI NOIRS NI BLANCS.

24 OCTOBRE 1890 : BRANLY, PÈRE DE LA T. S. F.

LE BIOLOGISTE MODERNE SE RÉFÈRE A PASTEUR.

J.-K. HUYSMANS, LE PÈLERIN DE LA CHRÉTIENTÉ.

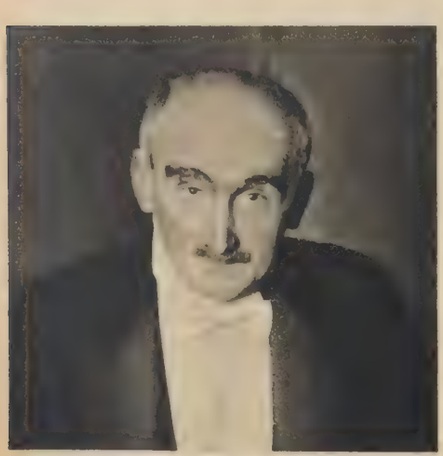

J'ESPÈRE QU'UN PRÊTRE CATHOLIQUE VOUDRA BIEN DIRE DES PRIÈRES A MES OBSÈQUES (BERGSON.)

« VOUS DÉTENEZ LE SORT DE LA CIVILISATION ET L'AVENIR DE L'HISTOIRE. » (CARDINAL SUHARD.)

LE RÔLE DES INTELLECTUELS CATHOLIQUES DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

DANS sa célèbre lettre pastorale pour le carême de 1947 le cardinal Suhard donnait aux intellectuels catholiques un programme d'action. « Votre mission, disait-il, n'a jamais été aussi nécessaire. De quoi s'agit-il en effet ? De bâtir la cité future, d'en dessiner les structures... Vous êtes tous conviés, philosophes, médecins, sociologues, savants, à cette tâche splendide de façonner le nouvel humanisme, de promouvoir la prochaine civilisation. » Quelques semaines après, lors du congrès constitutif du Mouvement international des intellectuels catholiques, à Rome, M. Etienne Gilson, parlant des « intellectuels dans la chrétienté », les invitait à une tâche analogue en insistant sur la nécessité pour eux d'exceller dans leurs spécialités respectives : « S'il veut servir l'Eglise, que l'intellectuel chrétien soit donc partout l'égal de ceux qui ne le sont pas. Qu'il impose en lui le respect de l'Eglise du Christ. Qu'en lui, mais non pas pour lui, par son labeur exemplaire comme par l'intransigeance de sa droiture intellectuelle et morale, il force non seulement le respect, mais l'amour du nom chrétien. »

Créer un nouveau type d'homme, être à la tête des sciences profanes et sacrées, il n'y a là rien d'impossible. Partons de ce qui est. Les intellectuels catholiques constituent en France un ensemble nombreux sinon encore compact et organique. Rien de comparable, et pour la qualité et pour la quantité, à ce qui existait voilà cent ans. Ceux qui luttaient isolément dans une université hostile et méprisante sont devenus légion. Aucune statistique n'est possible, évidemment ; mais ceux qui fréquentent les milieux universitaires, dans l'enseignement supérieur plus encore que dans le secondaire, ceux qui connaissent les laboratoires, les bibliothèques, les archives peuvent être légitimement frappés par l'importance de la consistance des noyaux catholiques.

M. François Mauriac se plaignait dans un récent article de voir vieillir la génération des grands écrivains catholiques sans qu'apparaisse la relève. N'est-ce pas là l'optique d'un homme assuré d'une gloire accessible à de rares élus et ne voit-il point que le terrain est bien labouré pour que mûrissent à nouveau plusieurs de ces fruits exceptionnels ?

Quant au recrutement futur des savants, ingénieurs, écrivains, philosophes, historiens catholiques, il est assuré par l'arrivée d'un flot aux amplitudes inégales, mais régulièrement croissant, si l'on examine une longue période d'élèves catholiques dans les grandes écoles : Normale supérieure, Lettres et Sciences, Polytechnique, Centrale, etc., et dans les facultés.

Sans aucun doute possible les intellectuels catholiques, et notamment ceux qui ont une véritable valeur scientifique, constituent dans notre pays une puissante minorité. A tel point que si le problème de l'évangélisation du prolétariat reste encore à peu près sans solution d'ensemble celui de la rechristianisation du milieu intellectuel est en bonne voie d'être résolu.

Dans ces conditions il appartient aux intellectuels catholiques de saisir la possibilité qui leur est offerte et d'exploiter leur force. Leurs associations corporatives, littéraires, scientifiques, et le Centre catholique des intellectuels français, qui sous l'égide du mouvement international s'attache à les fédérer, doivent éveiller l'attention de leurs membres. L'occasion ne reviendra peut-être plus.

Les difficultés sont immenses. L'intellectuel reste souvent individualiste, et il n'a pas tort. Le génie n'est pas un phénomène collectif. Il y a intérêt à se grouper pour la recherche, et l'on y vient en France, avec quelque retard. Mais la mise en œuvre est une affaire essentiellement individuelle. Exceller dans sa spécialité, c'est une question de courage, d'esprit de suite, et, naturellement, de talent, toutes qualités purement personnelles. En ce sens la situation n'est pas défavorable.

Mais comment bâtir la nouvelle cité humaine ? Elle se bâtit, certes, que nous soyons présents ou absents. La civilisation évolue à une vertigineuse allure. Nous ne pouvons ni ne voulons empêcher que ne croisse la vitesse, que n'apparaissent de nouvelles sources d'énergie, que des arts populaires inconnus voilà cinquante ans ne bouleversent la mentalité des masses humaines et ne brisent l'isolement des anciennes cellules. Mais nous pouvons infléchir l'évolution, à deux conditions : être là et posséder un plan précis. Etre là, nous y sommes de fait; il faut y être aussi de volonté, ce qui suppose au moins une prise de conscience. Posséder un plan précis, c'est à nous de l'élaborer par un effort collectif fait à la fois de constructions théoriques et d'expériences. Un tel effort est nécessaire pour traduire à l'échelle sociale la doctrine de vie. L'avenir de l'humanité en dépend.

J.-B. DUROSELLE.

L'ACTION CATHOLIQUE

SOURCE D'UNITÉ, JÉSUS-EUCHARISTIE EST L'ALIMENT DE L'APOSTOLAT.

PAR S. Exc. MONSEIGNEUR COURBE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ACTION CATHOLIQUE FRANÇAISE

En vérité, c'est un sujet passionnant que celui de l'Action catholique ; c'est un chapitre tout d'espoir de l'histoire religieuse contemporaine ; c'est un regain de vie donné à l'Eglise, puisqu'elle amène tous les chrétiens à une prise de conscience plus aiguë de leurs responsabilités.

On a donné plusieurs définitions de l'Action catholique ; je n'y reviendrai pas. Je rappellerai simplement que, en fait, l'Action catholique ce sont ces hommes, ces femmes, ces jeunes gens, ces jeunes filles qui ajoutent à leurs préoccupations comme à leurs activités personnelles, familiales, professionnelles, civiques les préoccupations de l'Eglise et ses activités propres. Membres de cette Eglise, membres vivants, ils sentent de plus en plus que leur vie doit rayonner au profit du corps tout entier : « La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère ? » Ils ne sauraient imaginer qu'il ne s'agit pour eux que d'assurer leur salut personnel dans la confortable tour d'ivoire d'un christianisme individuel, profiteurs éhontés de la richesse indicible de ce message de civilisation chrétienne qui ne leur est venu que par les prières, les larmes, les activités apostoliques, le sang, l'agonie et la mort du Fils de Dieu, et de tant d'autres après Lui. Ils ont compris que, baptisés, entés sur le Christ au point de ne plus faire qu'un avec Lui, ils ne sauraient s'évader de l'exigence de son témoignage avec tout ce qu'il comporte d'efforts et de sacrifices. Ils savent que le sacrement de confirmation les situe comme un ferment au sein de l'humanité, riches des dons de l'Esprit, militants et conquérants. Leur esprit ne peut s'arrêter un instant à cette pensée que créatures de Dieu, fils de Dieu, amis de Dieu il leur serait loisible de ne pas s'occuper de ses affaires ; cette parole du Christ vivant en eux y retentit toujours : « Ne saviez-vous pas qu'il fallait que je sois aux affaires de Mon Père ? »

Aussi ces hommes, ces femmes, ces jeunes gens, ces jeunes filles de l'Action catholique brûlent-ils de contribuer pour leur part à la diffusion du message du Christ, au maintien et à l'extension de la civilisation chrétienne. Ils observent le terrain, ses déficiences et ses tares, ses possibilités et ses noblesses; ils étudient et font leurs toutes ces lumières fécondes de la doctrine de l'Eglise, en sorte qu'ils deviennent à même d'en adapter les exigences à tous les comportements humains, aux individus comme aux institutions.

Pour ce faire, ils se groupent, car un apostolat purement individuel serait inhabile à assurer la rechristianisation du pays. Leurs « mouvements » sont divers selon qu'il s'agit d'assurer les tâches générales de l'Action catholique ou d'influencer les milieux de vie par des méthodes spécialisées.

Ces activités multiples, engagement des catholiques dans une œuvre primordiale pour la France, sont depuis 1931 coordonnées officiellement par le secrétariat général de l'A. C. F. au nom de la hiérarchie. Ainsi associées elles voient se définir de plus en plus heureusement l'harmonisation de leurs rapports et se fortifier encore leurs liens avec les évêques : c'est singulièrement profitable aux fins qu'elles poursuivent comme au redressement spirituel de la France.

TOUTES LES CLASSES, TOUS LES MILIEUX SONT REPRÉSENTÉS A LA F. N. A. C. UNE CONVICTION DOMINE SON ACTIVITÉ : LA PRIMAUTÉ DU SPIRITUEL.

L'ACTION CATHOLIQUE DES HOMMES

LE devoir n'est pas de gémir, il est d'agir. Telle est la consigne qu'en pleine guerre Pie XII donnait aux catholiques (1). Il l'a renouvelée fréquemment depuis lors. Il précisait d'ailleurs la nature de l'action à entreprendre. « *Groupez-vous pour reconstruire le monde,* pour édifier sur des fondations un ordre social juste, stable et bienfaisant. »

Certes, ce langage n'était pas nouveau. De Pie IX à Pie XI tous les papes ont mis leurs contemporains en garde contre les erreurs qui acheminaient les peuples modernes vers « la guerre, la ruine et la révolution » (Benoît XV). Ils ont pressé les fidèles de s'efforcer de ramener la société sur des voies moins périlleuses. Mais le monde, même après la guerre de 1914-1918, pouvait encore se faire illusion. Ce n'est plus possible aujourd'hui : la guerre, la ruine, la révolution sont à nos portes. L'appel de Pie XII emprunte donc aux circonstances et aussi à la personnalité du pontife une actualité et une autorité incomparable.

Action des catholiques, action catholique : au fond les deux expressions sont synonymes. Si la seconde a prévalu c'est parce qu'elle exprime en vertu de l'usage une action *organisée,* menée par des laïcs, sous la direction de la hiérarchie épiscopale.

L'organisation de l'Action catholique est très diversifiée, elle comporte des groupements (adultes ou jeunes) adaptés aux divers terrains et aux diverses formes d'activité ; mais l'objectif est commun, et cette unité du but assure la convergence des efforts : faire revivre dans la vie sociale et dans la vie internationale comme dans la vie individuelle les principes et l'esprit de l'Evangile. En d'autres termes, faire prévaloir les valeurs humaines sur le matérialisme qui menace de tout submerger.

Il est extrêmement remarquable que presque tous les discours ou messages de Pie XII insistent très fortement sur cette nécessité de rechristianiser les institutions et de ne pas se cantonner dans les limites étroites de la sacristie ou des oratoires privés.

Le programme social de l'Eglise est connu, ou plutôt il devrait l'être, puisque Léon XIII, il y a trois quarts de siècle, a rappelé les conditions qui commandent la prospérité et la paix, tant intérieure qu'extérieure, des Etats. La vérité oblige à reconnaître que cet enseignement, confirmé avec tant d'éclat cependant par une série de terribles expériences, est encore à peu près ignoré, même d'excellents catholiques. Il revêt de nos jours un intérêt particulièrement puissant, parce que, s'opposant à la fois à l'individualisme anarchique du XIX^e^ siècle et au totalitarisme tyrannique du XX^e^, il fournit le moyen de concilier les exigences, en apparence contradictoires, de l'autorité et de la liberté, de la personne et de la collectivité.

Pie XII insiste également sur ce fait que la base de l'ordre proposé par l'Eglise est la loi naturelle, et sa règle le droit naturel. Cet ordre est donc acceptable, même pour ceux qui n'adhèrent pas au dogme catholique : il suffit qu'ils ne ferment pas les yeux aux lumières de la raison et aux enseignements de l'histoire, et reconnaissent que, comme le constatait Franklin D. Roosevelt : « Le monde serait plus heureux si les individus et les peuples étaient plus fidèles aux enseignements de l'Evangile. »

Monarchique par essence, l'Eglise ne hait rien tant que le totalitarisme, et redoute même tout excès de centralisation. Elle professe un réalisme attentif et un respect scrupuleux des diversités légitimes des sociétés et des individus. Elle n'impose pas à l'Action catholique une structure uniforme et laisse à chaque pays le soin d'organiser lui-même son Action catholique.

Ces organisations varient donc suivant les lieux, et l'Action catholique française diffère très notablement de l'Action catholique italienne ou de l'Action catholique belge.

En France l'Action catholique comprend deux grandes branches : l'Action catholique « spécialisée », qui prend pour terrain le milieu de vie (ouvrier, rural, bourgeois), avec ses problèmes particuliers ; et l'Action catholique « générale », qui vise à reconstruire, à partir de la paroisse, des communautés chrétiennes, rassemblant dans l'unité de la foi et de l'amour les membres de ces différents milieux de vie. Analyse et synthèse.

A titre d'exemple, voici quelques détails sur la F. N. A. C., qui constitue le rameau masculin de l'Action catholique générale, le rameau féminin étant la L. F. A. C. F.

En 1945 l'assemblée des cardinaux et archevêques a transformé en F. N. A. C. l'ancienne F. N. C. fondée en 1924 par le général de Castelnau pour la défense des libertés religieuses. La mission de la F. N. A. C. est beaucoup plus large que celle de la F. N. C. : fidèle aux consignes du pape, elle met résolument l'accent sur l'aspect *constructif* dans les divers secteurs d'activité : apostolique, liturgique, familial, social, civique, et même international (2).

L'action de la F. N. A. C. s'exerce en liaison avec celles des mouvements spécialisés, des associations familiales ou scolaires, des syndicats chrétiens, mais dans le respect de l'autonomie de ces divers groupements.

La Fédération rassemble des unions diocésaines composées d'unions paroissiales ; les dirigeants, aux divers échelons, sont choisis par l'évêque, directement ou indirectement, mais conservent, dans les limites que celui-ci leur assigne, une très réelle et très large initiative.

L'Union paroissiale groupe, autour du noyau formé par les catholiques les

(1) Message de Noël, 1942.
(2) La F. N. A. C. a participé en 1948 à la fondation de la Fédération internationale des hommes d'action catholique.

S. EM. LE CARDINAL JULES-GÉRAUD SALIÈGE

Archevêque de Toulouse

L'Action Catholique et l'Action Sociale catholique expriment des formes nécessaires de la vie même de l'Eglise.

L'Action catholique forme de l'apostolat organisé et adopté, naît de la mission confiée par le Christ à ses apôtres : « Allez, enseignez . . . ». La profession de foi chrétienne requiert, parmi toutes les formes de la Charité cet amour premier : révéler à ses frères le vrai visage du Christ et de l'Eglise. En notre monde matérialisé et pour l'Eglise l'expression de sa vitalité et de son dynamisme. Et l'appel aux laïques, qu'elle suppose, répond en tous points aux exigences de l'apostolat.

L'action sociale est pour le catholique d'aujourd'hui un devoir inéluctable. L'importance de la vie sociale et de la vie politique, la formidable emprise des institutions sur le comportement de chacun sont une évidence. Par sa doctrine l'Eglise demeure le champion de la justice et de la justice sociale. Trop d'humains souffrent de l'injustice, trop de prolétaires accusent par leur misère même le caractère inhumain de notre temps. Il ne suffit pas d'Encycliques, il ne suffit pas de lettres pastorales, il faut une action sociale énergique, persévérante en tous domaines pour établir un minimum de justice. Nos déclarations d'amour fraternel passeraient aux yeux des masses pour pharisaïques, si il en était autrement. La charité exige la justice. Et c'est pourquoi, dans ses formes innombrables, l'Action sociale marque, dans l'Eglise et en face des païens, la manière selon laquelle les chrétiens d'aujourd'hui vivent le message évangélique.

† Jules Géraud, Card. Saliège
Archev. de Toulouse

plus ardents, la masse des pratiquants, sans exclure les simples sympathisants. Ouverte à tous, elle est serviable à tous, sans distinction d'opinion, de parti ou de croyance. D'accord avec les sections correspondantes de la Ligue féminine, fondées comme elles sur les relations de voisinage, les unions paroissiales ne sont étrangères à rien de ce qui touche la collectivité locale : logement ou loisirs, école ou entretien du culte, entr'aide ou moralité publique.

Mouvement jeune, puisque sa « refonte » date de 1945, la F. N. A. C. est aussi un mouvement de « jeunes », compte tenu de ce qu'elle ne s'adresse qu'aux plus de vingt-cinq ans. L'âge moyen des quatre-vingts présidents diocésains se situe aux environs de quarante ans, et l'immense majorité sont des hommes fort occupés et souvent pères de famille nombreuse. Toutes les classes, tous les milieux sont représentés dans ces états-majors de la F. N. A. C., dirigée par un comité national élu par l'assemblée générale des diocèses. La F. N. A. C. édite un hebdomadaire d'information générale et de doctrine : *la France catholique*.

Toute l'action est dominée par la profonde conviction de la primauté spirituelle : nous travaillons avec ardeur à la réforme des institutions, mais nous savons que si elles ne sont pas vivifiées par un esprit les meilleures institutions ne sont qu'un corps sans âme, un cadavre, promis à une prompte corruption.

Nous croyons que ce qui importe le plus au monde c'est de retrouver une âme, et nous faisons nôtres les paroles qu'au lendemain de la victoire adressait au Congrès américain le Premier britannique, M. Attlee :

« Notre tâche la plus urgente c'est de faire comprendre à nos peuples que la seule façon de restaurer la paix, la liberté et la prospérité c'est de mettre à la base des relations nationales et internationales les principes de l'Evangile. »

LE COUR GRANDMAISON,
président de la Fédération nationale d'action catholique.

LES 2.300.000 ADHÉRENTES DE LA L. F. A. C. F. REPRÉSENTENT UN DIXIÈME DE LA POPULATION FÉMININE FRANÇAISE ET TOTALISENT 5 MILLIONS D'ENFANTS.

DEUX MILLIONS DE FEMMES...

POUR bien comprendre la femme française il est nécessaire de la placer, par la pensée, dans son climat naturel, c'est-à-dire en plein cœur de la France.

N'est-ce pas là en effet que la femme de « chez nous » a puisé cette notion de primauté du spirituel, ce sens de responsabilité, cette compréhension de l'universel si faciles à éveiller chez elle lorsqu'ils ne s'expriment pas spontanément ?

Pour la femme française vivre c'est *croire* et *aimer* avec intensité. Comme ses ancêtres elle défend et propage avec ardeur ses convictions, car sa vie personnelle étant basée sur des principes éprouvés une intuition sûre lui révèle que ces mêmes principes conditionnent aussi le bonheur et la sécurité de son foyer, de sa patrie.

Pour faire passer ses principes dans la vie générale elle s'unit volontiers à ses sœurs dans la foi.

Prenons comme exemple la Ligue Féminine d'Action Catholique Française, mouvement féminin de l'Action catholique générale. Ce groupement réunit 2.300.000 adhérentes cotisantes (chiffre non soufflé), lesquelles représentent à elles seules un dixième de la population féminine française et totalisent 5.000.000 d'enfants.

Cette vaste assemblée pose tout d'abord un fait qui intéresse grandement les sociologues. « Comment, songent-ils, a-t-on pu se concilier ces adhésions si nombreuses ? Comment a-t-on pu les conserver ? Comment a-t-on pu appliquer cette immense masse à une action continue ? »

Comment ? Simplement en s'adressant au cœur et à l'âme des Françaises catholiques, gardiennes du foyer domestique et de ce foyer élargi, la patrie.

Amplifiant et organisant à la fois ses adhésions et son action, la Ligue féminine d'action catholique française est devenue au cours de ses cinquante ans d'existence une véritable institution, appuyée sur de solides structures. Cela ne l'empêche cependant pas d'être en perpétuelle évolution, car partout où il y a vie intense il y a adaptation continue aux besoins du temps.

C'est ainsi qu'à l'aide de ses militantes, groupées en « équipes apostoliques », la Ligue féminine d'action catholique française s'efforce de reformer un climat de fraternité authentiquement chrétien, en se faisant tout à tous, dans le voisinage, le quartier, la paroisse.

Pour ce faire elle est étayée par des « services ».

Service d'entr'aide, ou « charité en actes », qui s'occupe aussi bien d'aide matérielle et morale que d'application des lois sociales. Par son réseau national ce service étend son action sur tout le pays, pour les cas individuels comme pour les services collectifs (placements d'enfants à la campagne, aide aux vieillards, visites aux prisons, ouvroirs, travail en collaboration avec le Secours catholique et la Fédération nationale d'action catholique).

Service d'éducation familiale, qui s'efforce d'aider l'épouse et mère à mieux accomplir ses devoirs dans le concret de la vie quotidienne, entre autres au cours de réunions dites « heures d'amitié ».

Service des « Bibliothèques pour tous », dont le but est de travailler à la culture des familles françaises non seulement au moyen du livre (4.573 bibliothèques et dépôts établis, 3 millions de prêts de volumes en un an), mais par celui de conférences, expositions, concours, etc.

Les campagnes d'année, menées par la Ligue féminine d'action catholique française, la Fédération nationale d'action catholique et d'autres mouvements, sont aussi un puissant moyen de culture et une manière sûre de former et d'orienter l'opinion.

D'autres campagnes s'imposent, imprévues, suscitées par les événements. Par exemple lorsqu'il s'agit de protester contre une injustice (plus de 500.000 signatures réunies pour le cardinal Mindszenty), de réclamer le rétablissement d'un droit (liberté scolaire et religieuse), d'assainir un secteur de la vie nationale (publications immorales pour enfants et adultes).

Ainsi la femme catholique française, de plus en plus consciente de ses devoirs mais aussi de ses droits, s'organise pour mieux accomplir les uns et mieux maintenir les autres sur le plan familial, civique et social.

Décidée à obtenir les institutions nécessaires pour élever chrétiennement ses enfants, elle veut également voir s'établir dans la cité l'ambiance favorable à l'épanouissement de la foi chez les siens. La femme catholique française agit et agira sans défaillance dans ce sens, estimant que ses droits de citoyenne catholique doivent être officiellement reconnus.

Si la L. F. A. C. F. milite en tous ces domaines, d'autres Françaises catholiques agissent avec non moins d'efficacité en tant d'autres groupements. Ce sont tous les aspects de la vie intéressant à un titre ou à un autre l'activité féminine qui sont « pris en charge » par les femmes de notre pays : vie intellectuelle, sociale, familiale, ménagère, civique, religieuse, etc.

Mais les problèmes contemporains débordent le cadre national ; il y a longtemps que les femmes catholiques l'ont compris. C'est sous l'impulsion d'une Française, M^me^ de Velard, alors présidente de la Ligue féminine d'action catholique française, que s'est fondée dès 1910 l'Union internationale des ligues féminines catholiques. Celle-ci réunit actuellement 36 millions d'adhérentes, appartenant à tous les pays du monde.

Ainsi c'est à l'échelle de l'univers que les femmes catholiques travaillent en commun au bien de l'humanité.

Y a-t-il plus bel idéal pour une Française, héritière des vertus profondes de sa race ?

Vicomtesse CH. DE CUREL,
présidente générale de la L. F. A. C. F.

JE T'AIME, Ô DOUCE FRANCE, POUR LA GLOIRE DE TON NOM : DE PATRIE PLUS CHÉRIE IL N'EN EST PAS.
JE T'AIME POUR LA GRACE DONT SE PARENT TES ENFANTS : POUR LA PAIX, VOICI NOS BRAS.

LES JEUNES DE FRANCE

L'ÉLAN de la jeunesse catholique française d'aujourd'hui lui vient de sa vocation essentielle : incarner un esprit avant tout.

Première née de toutes les organisations de jeunesse catholique dans notre pays, et restée la plus importante, l'Association catholique de la jeunesse française s'est vu assigner sa tâche par Albert de Mun : former des hommes qui assurent la présence du ferment chrétien dans le monde reste son but en 1950 comme en 1886.

Préoccupée principalement de voir s'opérer des réformes sociales qui permettraient la libération de l'être spirituel de chaque homme, l'A. C. J. F. a lutté pendant des années en faveur des classes « déshéritées », comme on disait alors.

Toutefois, malgré bien des efforts, le recrutement s'effectuait principalement dans les milieux de bourgeoisie, de classes moyennes et spécialement d'étudiants. Les jeunes du milieu populaire s'y trouvaient mal à l'aise : ils ressentaient trop la difficulté d'apporter une réponse à l'attente des masses populaires. Au moment où l'A. C. J. F. créait des « commissions ouvrières » naissait à côté d'elle la J. O. C. De jeunes ouvriers affirmaient avec force que la classe ouvrière ne pouvait être sauvée que par elle-même.

C'était pourtant la pensée profonde de l'A. C. J. F. Son président général, M. de Menthon, n'hésita pas à la transformer en la « spécialisant » de manière que chaque milieu eût ses rouages propres et bénéficiât de l'apport de ce qu'on appelait la « révolution jociste », si riche de promesses.

Depuis vingt ans les mouvements spécialisés : ouvrier (J. O. C.), paysan (J. A. C.), étudiant (J. E. C.), marin (J. M. C.), jeunes de la bourgeoisie et des classes moyennes (J. I. C.) ont travaillé la pâte sociale. Cet effort de découverte des réalités de la vie en société n'a été séparé à aucun moment du souci de la formation religieuse des militants, conformément aux consignes répétées de la papauté et de l'épiscopat.

Aujourd'hui les buts poursuivis restent bien les mêmes. On est toujours fidèle à la devise « mettre tout le christianisme dans toute la vie » : piété, étude, action. Les méthodes et les moyens d'éducation et de pénétration ont été seulement perfectionnés.

Les mouvements disposent d'une presse peut-être encore insuffisante, assez complète cependant : bulletins de cadres, périodiques pour militants, journaux à grand tirage pour la masse. Certains de ces derniers tirent à plus de 100.000 exemplaires, tels *Jeunesse ouvrière*, de la *J. O. C.*, et *Jeunes Forces rurales*, de la J. A. C.

Le moyen ? Des sessions d'études. La plupart sont propres aux divers mouvements, par exemple : semaines ou journées de formation jociste ; mais d'autres sont des rencontres intermouvements dans le cadre général de l'A. C. J. F. Dans les premières les militants acquièrent l'intelligence de leur milieu, de ses besoins et de la manière d'y répondre ; dans les secondes, où se rencontrent les divers milieux, on recherche les solutions d'ensemble qui conditionnent les réformes propres aux diverses fractions qui constituent la nation.

Aussi, pour ne pas vouloir esquiver les problèmes fondamentaux l'effort de l'A. C. J. F. se heurte-t-il à des difficultés considérables. Il faut rappeler aux uns que la vie spirituelle des hommes exige la paix et la charité dans les rapports sociaux ; que l'accession aux responsabilités peut dépendre de plus en plus du mérite et de moins en moins de la fortune. Aux autres soulignons qu'en ayant le droit de poursuivre des revendications légitimes le chrétien ne peut se servir de la haine comme instrument de lutte et n'a pas le droit de renoncer aux exigences fondamentales de la liberté spirituelle quelles que soient les nécessités de l'efficacité révolutionnaire.

Ce qui a changé depuis soixante ans, et plus encore depuis vingt ans, c'est le style de l'action menée par les mouvements des jeunes chrétiens pour conserver leur place alors qu'une civilisation se meurt et qu'une autre est en train de naître douloureusement.

Il est permis d'espérer que l'effort constant et généreux de dizaines de milliers de jeunes gens et de jeunes filles (groupés dans les mouvements : J. A. C. F., J. E. C. F., J. I. C. F., J. O. C. F., J. C. S., Noël) obtiendra à notre pays la grâce d'une rénovation profonde : elle seule pourra nous épargner les convulsions dont sont menacées les sociétés qui ont renié l'esprit de Dieu.

DANS LE SILENCE DU MATIN, Ô JÉSUS, DESCENDS DANS MON AME : SOIS LE COMPAGNON DE CHEMIN...

A L'ÉCOLE, SUR LE STADE « CULTIVER LA DIGNITÉ ET L'HARMONIE DU CORPS HUMAIN ». (PIE XII.)

« Semons et plantons la Croix de lumière. »

Rien d'imparfait ne saurait me suffire...

A des degrés divers cette préoccupation est celle de tous les autres mouvements de jeunesse catholique. Certains d'entre eux ont estimé que le même but pouvait être atteint par des méthodes éducatives différentes. Complémentaires, les uns et les autres permettront à des tempéraments différents de se donner à fond à l'éducation de la jeunesse française.

Les puissants mouvements du scoutisme catholique (Scouts de France et Guides de France) visent à former un type d'homme à la personnalité forte, préparé au service de tous et aux responsabilités du chef. Ils réussissent admirablement à développer chez les enfants et les adolescents le goût de l'effort, la pratique de la loyauté, la maîtrise de soi ; ils forgent des caractères. Au terme de cet effort éducatif le jeune doit normalement s'ouvrir aux problèmes de son époque et, en fidélité à sa vocation chrétienne et à sa formation scoute, il s'acheminera progressivement vers les tâches du bien commun. Il rejoindra bientôt dans la vie ses camarades des autres mouvements de jeunesse, où, avec ses qualités propres, il sera un précieux compagnon de lutte.

La Fédération sportive de France vise des objectifs plus précis. Avec le souci de la formation des jeunes qu'elle encadre et du développement de leur vie spirituelle et morale, elle tend surtout à développer la pratique de l'éducation physique et des sports. Outre les jeunes, pour qui elle est le foyer de prédilection, elle accueille aussi de nombreux membres d'autres mouvements de jeunesse qui vont chercher chez elle les joies du sport.

Il est pénible de constater que chez nous l'Etat entend ignorer aujourd'hui, en dépit de quelques apparences contraires, les efforts qu'accomplissent pour le plus grand bien de la nation les centaines de milliers de jeunes réunis dans les mouvements de jeunesse. Les mouvements catholiques représentent la majeure partie de cet effort. Ils ne demandent aucune faveur ni aucun privilège, mais il leur paraît nécessaire que dans le respect de la diversité des tendances l'Etat donne un appui aux réalisations effectives et d'un caractère indiscutablement bienfaisant que ces mouvements peuvent accomplir au service de toute la jeunesse.

Les mouvements constituent aujourd'hui une véritable école de responsabilité ; c'est pourquoi la formation spirituelle et morale qu'y reçoivent les jeunes catholiques contribue au premier chef à en faire d'excellents citoyens.

Rémy Montagne.

Cet âge a besoin avant tout de bruit, d'espace, de soleil, de mouvement. (Mr Dupanloup.)

L'ÉGLISE A L'ÉCOUTE DE L'ENFANT

Aucune société humaine n'accueille un enfant dans son sein avec autant d'aménité que l'Eglise : pour elle il n'y a pas de mineurs, mais des catéchumènes ; et même ce nouveau-né que des chrétiens lui amènent dans son temple, elle lui fait confiance ; elle verse sur son front l'eau baptismale et oint sa tête de l'huile même avec laquelle on sacrait les rois.

L'enfant entre de plain pied dans l'Eglise. Le Christ n'a-t-il pas dit : « Si vous ne ressemblez à ces enfants vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux ! » Cette parole implique un tel respect de la personne de l'enfant qu'il nous faut faire effort aujourd'hui pour mesurer sa portée dans le monde où elle a été prononcée. A l'Eglise revient le mérite d'avoir au cours des âges maintenu le flambeau de la culture et réorganisé l'enseignement, recueilli les enfants abandonnés, soigné les orphelins. Ces tâches délicates, l'Eglise les assume toujours ; quelque 100.000 enfants déshérités, orphelins, inadaptés, infirmes sont élevés par des religieux obscurs, hommes ou femmes. Leur service n'est pas spectaculaire ; leur dévouement n'attend d'autre récompense que celle d'un Seigneur invisible ; aussi ne parle-t-on guère d'eux. A peine leur accorde-t-on quelques pièces de monnaie lorsqu'ils tendent la main pour subvenir aux besoins d'enfants que la communauté leur a confiés.

A l'écoute des besoins de l'enfant il y a toujours l'Eglise. Elle fonde les patronages, les colonies de vacances, les mouvements d'enfants ; elle canonise un dom Bosco, cet éducateur tant aimé des enfants parce qu'il leur faisait toujours confiance.

Faire confiance à l'enfant, se mettre à son école, c'est le précepte paradoxal de l'Evangile ; c'est aussi le principe fondamental de l'éducation nouvelle, et le grand pape Pie XI écrivait, dans son encyclique sur l'éducation de la jeunesse :

« Si par l'emploi de quelques-uns de ces termes on voulait exprimer la nécessité chez l'enfant d'une coopération active et graduellement toujours plus consciente au travail de son éducation on serait dans la vérité ; mais on n'affirmerait rien de nouveau, rien que l'Eglise n'ait enseigné et pratiqué dans l'éducation chrétienne traditionnelle. Elle imite d'ailleurs en cela la manière même de Dieu, qui appelle chacune de ses créatures, suivant sa nature propre, à une coopération active. »

On voit dans ces paroles si lourdes de sens se dessiner en filigrane toute une théologie de la personne humaine. Et l'enfant, dès son origine, est une personne. L'éducation morale d'une personne humaine ne peut se faire sans sa coopération active ; l'éducation religieuse aussi, car elle doit aboutir à une prise de position libre et à un engagement personnel. Les éducateurs chrétiens eux-mêmes n'ont peut-être pas toujours puisé dans ces paroles pontificales les directives pédagogiques qu'elles contiennent.

L'encyclique de Pie XI proclame les droits de l'enfant en face d'un Etat totalitaire. Elle dresse un tableau des rapports de la famille, milieu de vie providentiel de l'enfant, de l'Etat, à qui l'encyclique reconnaît ses droits, et de l'Eglise, dont la mission surnaturelle doit être sauvegardée.

Lorsqu'on écrira l'histoire de l'éducation au début du xxe siècle on se devra de relater les tristes expériences politiques, économiques et pseudo-pédagogiques dont l'enfant a été la victime. Et l'on rendra hommage à l'Eglise, qui défend les droits naturels en même temps que les valeurs surnaturelles et qui s'oppose à tous les totalitarismes dont l'enfant est la première et l'innocente proie.

Louis Raillon.

Le soir étend son grand manteau de velours.

« A Cœurs vaillants, rien d'impossible !... »

LA CHARITÉ D'AUJOURD'HUI A SA SOURCE DANS LES PROFONDEURS.

LA CHARITÉ EN FRANCE

La France regarde le progrès des techniques sans vouloir s'en griser. On se téléphone d'un continent à l'autre, mais on ne s'entend plus. L'avion relie matériellement deux mondes, mais dans cet avion même les passagers entassés dans la même carlingue se haïssent plus que des mondes jadis éloignés. La technique n'a pas réussi l'unité. A mesure que des liens qui ne sont que matériels deviennent plus étroits il semble que l'âme de ce monde s'effrite.

Alors il faut convenir que la charité est et reste d'actualité.

Et le regard ému se porte aussitôt vers la ruche bourdonnante de la rue du Bac, d'où partent les Sœurs de M. Vincent, ou bien vers cette oasis paisible d'Auteuil, où se réfugient les orphelins apprentis. Elles sont innombrables sur la terre de France, ces fondations charitables aux bâtiments significatifs. Le voyageur, étonné, découvre dans chaque bourgade la bâtisse régulière à la cour étroite et au clocheton étriqué de l'orphelinat local.

En visitant un monument de pur style Renaissance il y trouve quarante Sœurs qui soignent, lavent, nettoient toute l'année ce qu'aucun ouvrier syndiqué ne voudrait soigner, laver, nettoyer. Elles font cela dans un cadre limité, entre des conversations encore plus limitées, mais avec un horizon immense comme l'amour de Dieu.

Dans cet asile d'aliénés le Frère de Saint-Jean-de-Dieu répète inlassablement, sans salaire ni retraite, le même sacrifice au service d'un pays qui n'y pense pas, mais qui le devine confusément.

Cela, c'est la présence de la charité.

Pour détailler cette présence il suffirait de visiter le Secrétariat catholique des Œuvres charitables et sociales d'hygiène et de santé ou les bureaux de l'Union nationale interfédérale des Œuvres privées sanitaires et sociales, dont les fichiers présentent le recensement le plus complet de la charité en France. Et une notion sommaire en est signifiée à chacun par le nombre de coups de sonnette qu'à sa porte viennent donner les Sœurs quêteuses.

Les œuvres de charité tiennent toujours une place importante, admirable, méritante.

Mais en face de ce monde qui se socialise l'observateur loyal notera dans les œuvres charitables de multiples craquements. Est-ce l'édifice qui se lézarde ? Ou bien est-ce le bruit printanier d'une sève nouvelle qui monte ? Il est trop tôt pour juger, mais il est indiscutable que les cadres traditionnels de la charité cherchent, en tâtonnant, à s'adapter aux structures nouvelles.

Aux esprits simplistes qui s'imaginent que la législation sociale doit remplacer la charité l'Eglise rappelle non seulement la marge de misères qui restera toujours hors de l'atteinte d'un décret, mais surtout elle souligne le caractère éducatif d'une charité pour celui-là même qui l'exerce. L'enfant devra apprendre par cœur les textes d'une législation sociale indiscutée, mais il ne deviendra le frère de ses frères que si très tôt on lui apprend à partager et à se priver pour eux. Là est le vrai, là est la vie. Tout le reste n'est que surface. Une loi sociale n'est inventable que par celui qui aime. Et la charité vraie suppose la connaissance de la misère et le travail humble à son service.

L'Action catholique, en déchirant avec une crudité opportune bien des rideaux de fer placés autour de certaines misères paroissiales, a fait avancer de vingt pas la charité : elle a donné à chacun une connaissance agrandie des situations réelles. Dans chaque ville cent militants obscurs s'efforcent aujourd'hui d'adapter les traditionnelles institutions charitables aux structures de 1950. La faveur du public a encouragé dès le début le Secours Catholique parce qu'on y reconnaissait une harmonisation des efforts de la charité. Le problème est posé et étudié. C'est déjà une charité clairvoyante.

Il y a mieux : cette charité « fossile » se révèle terriblement « motrice ». Quoi de plus « fossile » que ces nappes lourdes, obscures et dormantes enfouies il y a cent millions d'années entre deux couches de sédiments géologiques ? Il suffit de la piqûre intraveineuse du trépan pour conduire finalement cette huile noire jusqu'à nourrir sans compter tous les moteurs à explosion de ce monde trépidant.

Ainsi la végétation monacale du moyen âge, l'ensemencement quotidien des catéchismes d'autrefois, la fermentation des versets d'évangile dans les cœurs de nos ancêtres ont finalement accumulé au fond de la spiritualité française une sédimentation de charité. Elle jaillit comme d'un puits artésien. Elle jaillit de partout. Elle anime le militant syndical (il ne s'en doute pas) aussi bien que l'assistante sociale de la prison. Cette charité trouve dans les orientations sociales de notre temps non pas un obstacle, mais un terrain lui convenant admirablement. Elle s'y insinue. Elle le féconde. Elle n'a pas de nom ni d'étiquette. Et cela vaut mieux. Mais ce jaillissement et cette inondation sont la plus belle présence de cette charité qui en France dépasse toutes les frontières apparentes.

Abbé Jean Rodhain,
secrétaire général du Secours Catholique.

(Photographies communiquées par le Comité catholique de l'Année Sainte.)

SOUS LA BASILIQUE SAINT-PIERRE LES FOUILLES PRATIQUÉES AUPRÈS DE L'EMPLACEMENT DU TOMBEAU DE PIERRE ONT DÉPASSÉ LES FONDATIONS DE LA BASILIQUE CONSTANTINIENNE : VOICI UNE NÉCROPOLE DU 1ER SIÈCLE DONT LES FRESQUES RESTENT MIEUX CONSERVÉES QU'A POMPÉI.

S... EM. LE CARDINAL CLÉMENT-ÉMILE ROQUES

Archevêque de Rennes

A vouloir se passer de Dieu et de la religion l'enseignement humain s'abîme fatalement dans les erreurs du naturalisme et du rationalisme; il fait des êtres incomplets et ne procure pas à la société les hommes capables de contribuer à la prospérité publique.

L'école n'a pas pour but de former des athlètes, mais des consciences et des caractères, c'est-à-dire des hommes. A cette tâche l'enseignement libre s'emploie depuis longtemps et non sans succès; il y réussira mieux encore le jour où il bénéficiera d'une liberté effective et pas seulement nominale.

✠ Clément Cardinal Roques
archev. de Rennes, Dol et St Malo.

AU SERVICE DU PAYS

PAR MONSEIGNEUR HAMAYON

PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

Il n'est pas possible d'établir le tableau complet des activités de l'Eglise catholique en France sans faire une large place à l'enseignement libre.

En dépit de l'incompréhension dont il est l'objet chez certains, l'hypothèse de son absence dans l'histoire du pays et dans l'influence exercée par le catholicisme français, aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger, ne peut être émise tant elle répugne à tout esprit éclairé, soucieux d'établir le bilan des richesses qui ont donné à la France son rayonnement dans le monde.

C'est en raison des attaques inconsidérées, méprisant à la fois un apport séculaire et une coopération inlassable à l'œuvre de l'éducation des enfants, que se constituait en 1945 une association dont le but était de présenter au grand public le tableau impartial de l'ensemble des établissements d'enseignement de tous ordres qui s'adressent aux diverses catégories d'enfants et de jeunes gens. L'association choisit le nom qui exprimait le but et l'action de l'enseignement catholique français : « Au service du pays. » Aux présidents de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre, de la Fédération nationale des amicales de l'enseignement catholique, de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, du Syndicat des chefs d'établissements d'enseignement libre et des syndicats chrétiens se joignirent les plus grands noms de la diplomatie, du barreau, des lettres, des sciences et des arts.

L'ensemble de l'épiscopat français, avec NN. SS. les recteurs des instituts catholiques et les représentants des grands mouvements d'action catholique assurèrent leur patronage à cette association, ainsi que des membres éminents de l'Académie française, de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. C'est que, à l'exemple de la hiérarchie, clercs, laïcs comprenaient l'importance de l'initiative qui avait été prise : faire connaître la place tenue par les écoles libres dans la structure de la nation française.

L'exposition nationale qui se tint en 1947 au palais des Expositions, à la porte de Versailles, montra avec sérénité la grandeur de l'enseignement libre dans ses réalisations les plus modernes. Des milliers de visiteurs s'enthousiasmèrent pour cette manifestation qui, loin de tout esprit de polémique, ralliait tous les suffrages. Elle démontrait aux plus prévenus la puissance d'un enseignement capable, malgré son héroïque pauvreté, de conserver la confiance d'un million de familles et de former bon an mal an des centaines de milliers de citoyens et de chrétiens.

La raison de cette faveur ne saurait se trouver seulement dans le dévouement, la valeur pédagogique de ses maîtres. Une science et une compétence équivalentes existent ailleurs. Mais les familles résolument catholiques et un certain nombre d'entre elles qui n'ont, hélas ! conservé du christianisme qu'un certain conformisme demandent aux éducateurs de leurs enfants un enseignement vivifié des principes divins et inspiré de l'Evangile.

L'histoire n'est-elle pas là, d'ailleurs, pour rappeler qu'au long des siècles l'Eglise n'a cessé de se présenter au monde comme une maîtresse de vérité ?

De son sein ont surgi toutes sortes d'institutions, et une pléiade d'éducateurs ont mis en pratique leur foi et leur charité, apportant ainsi à la civilisation les éléments de progrès intellectuel, spirituel et surnaturel indispensables à l'homme pour atteindre sa fin éternelle.

Rappelons, pour mémoire, l'influence exercée dès le début de la civilisation chrétienne par les monastères, les grandes abbayes et les universités. Le XIII[e] siècle systématise l'enseignement dont nous portons les aspirations et dont nous constatons encore les résultats. Enfin, les noms de saint Jean-Baptiste de la Salle, de l'abbé Démia, de saint Jean Bosco, de saint Vincent de Paul, de saint Grignon de Montfort ou ceux de saint Jean Eudes, de l'abbé Robert de La Mennais et de bien d'autres, dont l'énumération dépasserait les limites de cet exposé, restent présents dans la mémoire et dans le cœur de ceux qui ont bénéficié de leur éducation, fidèlement conservée et propagée par leurs disciples et successeurs.

Il faudrait ajouter pour être complet : les grands ordres religieux de saint Dominique, de saint Benoît, de saint François, de saint Ignace, les prêtres de l'Oratoire ainsi que les centaines de congrégations féminines, tous consacrés à cette tâche essentielle de la formation de l'enfant, du chrétien et du citoyen.

Aussi, malgré les charges que les familles s'imposent, leur adhésion à l'enseignement libre reste grande. Près de 1.500.000 de leurs enfants fréquentent ses écoles primaires, secondaires et techniques.

Quant aux enfants et aux adolescents que nous rangeons sous ce titre si douloureux de « l'Enfance malheureuse » (orphelins, aveugles, sourds-muets, paralytiques, etc.), on sait que de tout temps ils furent l'objet de la prédilection des fondateurs de congrégations d'hommes et de femmes. Ceux-ci continuent de puiser dans la charité du Christ leur amour parfois héroïque pour ces milliers de déshérités.

Enfin, comme au sommet de cet édifice, couronnement des établissements libres, primaires, secondaires et professionnels, cinq instituts catholiques, autour desquels gravitent diverses écoles supérieures industrielles, agricoles, commerciales, ménagères ou des instituts de pédagogie, donnent une impulsion considérable à la culture dans les divers domaines de la pensée et permettent à l'idéal chrétien d'exercer son influence sur l'élite intellectuelle.

Cependant, si la mission de l'Eglise catholique lui fait un devoir d'organiser des écoles sur le plan des connaissances humaines, ce ne peut être qu'en liaison étroite avec les chefs de famille, qui ont la responsabilité de veiller eux-mêmes à l'instruction et à l'éducation de leurs enfants et de choisir pour ceux-ci les éducateurs jugés les plus dignes pour former leur âme selon leurs convictions intimes. D'ailleurs, il n'y aurait pas d'enseignement catholique en France si les familles ne s'imposaient les plus lourds sacrifices pécuniaires pour le maintenir. On sait, en effet, qu'en raison de la carence de notre système scolaire les usagers de l'école libre ne reçoivent aucun subside de l'Etat, et la liberté de l'enseignement, inscrite dans nos lois comme dans notre constitution, reste encore insuffisante.

Ajoutons en passant combien cette liberté, même incomplète, sert et l'Université, en maintenant des diversités spirituelles, et les universitaires catholiques eux-mêmes, en leur permettant de vivre en chrétiens loin de tout caporalisme spirituel.

Faut-il rappeler à ceux qui seraient tentés de l'oublier que « le peu de progrès scolaires qui ont été accomplis en France depuis de longues années, c'est à l'enseignement libre, c'est à l'usage que certains ont osé faire tout de même de cette liberté que nous les devons » ? (J. Rolin.) Des initiatives plus nombreuses eussent été prises, des expériences plus fréquentes et plus poussées eussent été réalisées si l'enseignement libre, dégagé des lourds soucis financiers, avait pu envisager l'avenir avec plus de sérénité et inciter tous ses maîtres au dévouement admirable à la recherche pédagogique.

Les démocraties voisines l'ont bien compris lorsque, par des statuts scolaires libéraux, elles ont apporté à l'enseignement privé des ressources lui donnant une sécurité qu'en France il ne pourrait avoir.

Malgré la précarité de son existence, l'enseignement libre vise au progrès. Il a d'autant plus de mérite que ses écoles se trouvent dans l'obligation de suivre les programmes indispensables à l'acquisition des diplômes officiels. Ceux-ci revêtent aux yeux du public une importance telle qu'il n'est plus possible de les écarter des programmes de fin d'études sous peine d'interdire aux jeunes gens l'accès des principales professions.

Il serait absurde de déclarer qu'en agissant ainsi l'enseignement libre n'a d'autre dessein que de supplanter l'enseignement officiel ! L'un et l'autre sont nécessaires, et leur collaboration est indispensable à la nation. L'école libre n'est pas une machine de guerre dressée contre l'école publique. Il suffit de rappeler la déclaration de S. Em. le cardinal Liénart lors de l'inauguration de l'exposition nationale. Il formulait le vœu d'une entente entre tous les citoyens sur la question scolaire et insistait sur le rôle de l'école libre « complément de l'école publique dans un pays divisé de croyances ».

« L'aberration, cependant, serait qu'on profite des enrichissements et des découvertes apportés par celle-là et qu'en même temps on la prive de la liberté qui lui est nécessaire pour continuer ses expériences fructueuses » (J. Rolin), et même qu'au nom de la justice et de la liberté, s'il fallait en croire les auteurs d'un récent projet scolaire étatique, elle soit tout simplement supprimée !

C'est oublier ou méconnaître le rôle exact de l'Etat. Celui-ci doit tendre au bien commun sans léser les droits individuels. Il en résulte pour lui la nécessité de prendre des positions tolérantes et justes à l'égard de tous. Si certains citoyens (ici plus d'un million de familles) réclament dans l'ordre spirituel ce que, par sa fonction même, il ne peut leur accorder, comment refuserait-il à l'Eglise de leur apporter l'appui de sa haute autorité et de ses traditions séculaires ? « Et pourquoi ces citoyens placés devant la gratuité de l'enseignement public se verraient-ils refuser les moyens d'exercer la liberté de leur choix en faveur de l'enseignement libre ? (L'Etat n'a-t-il pas le devoir d'abaisser au seuil des écoles toute barrière d'argent ?) Mais, si l'on souhaite sa disparition progressive, on peut se réjouir que des conditions matérielles difficiles tendent à rendre moins aisé le recrutement de ses maîtres ou l'obligent à demander à ses usagers des rétributions scolaires si élevées qu'elles les amènent à se passer de ses services. Si l'on croit, au contraire, que la collaboration des deux écoles à l'œuvre de l'éducation nationale est éminemment désirable dans une démocratie, pourquoi ne pas admettre que tous ceux qui prennent part à cette œuvre bénéficient de la sollicitude de la nation ? » (P. Carmenen.)

Regrettons une fois encore que les luttes qui se déroulent en France au sujet de l'organisation de l'enseignement aient pris naissance non point pour des motifs pédagogiques, ni de saine émulation, mais au sujet de la conception de la vie et, en conséquence, de la fin même de l'éducation.

Serait-il impossible de concevoir une France délivrée de ses luttes partisanes ? L'Etat, au lieu d'aggraver le conflit par des tentatives d'introduction de projets scolaires totalitaires, si opposés aux principes démocratiques, devrait, cédant enfin aux instances des familles attachées à l'enseignement libre, présenter un statut inspiré de ceux en vigueur dans les démocraties voisines, sachant joindre dans le respect de leur diversité les doctrines spirituelles au lieu de tenter de les fondre en une seule formule et leur apporter une véritable liberté,

Vouloir l'unification du système scolaire, prescrire par autoritarisme étatique les mêmes conditions de culture pour tous les enfants, éliminer toute influence familiale, caporaliser de la sorte les intelligences, c'est détruire les libertés spirituelles par esprit de système aggravé de l'esprit de parti, rallumer la guerre scolaire et risquer de tarir les sources mêmes du génie français, fait de mesure et de diversité. Etablir, au contraire, un climat de tolérance mutuelle, mieux, de concorde, grâce à une législation scolaire équitable, respectueuse des volontés familiales, venant en aide aux usagers de toutes les écoles indistinctement, c'est travailler à la paix, à la cohésion de la communauté nationale, indispensables au relèvement et à la grandeur du pays.

LES FAMILLES ET L'ÉCOLE

LE PAPA RESTE TOUJOURS LE MEILLEUR, LE PLUS AIMÉ DES RÉPÉTITEURS.

LES DROITS DES PARENTS SONT AUSSI SACRÉS QUE CEUX DES TRAVAILLEURS.

LES ASSOCIATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE

La responsabilité des pères et des mères de famille d'assurer à leurs enfants une instruction et une éducation convenables a pour corollaire l'obligation pour eux de choisir l'école où sera continuée l'éducation déjà donnée par eux et où sera développée l'instruction nécessaire pour faire de ces enfants des hommes et des femmes de valeur. Education et instruction ne peuvent d'ailleurs être séparées.

L'école est donc l'auxiliaire des parents, et les maîtres qui y professent ne se substituent pas à eux mais leur apportent l'aide précieuse de leur technique pédagogique et de leur science.

Un deuxième corollaire de ce principe familial, toujours reconnu par l'Eglise et confirmé par l'encyclique *Divini illius Magistris* de Pie XI, est qu'en conscience les parents doivent prendre telles mesures utiles pour assurer aux maîtres une vie digne et conforme à leurs aspirations sociales et familiales et la possibilité de développer sans cesse leur culture générale.

Trop de parents avaient oublié leurs devoirs à ce sujet. Le but des associations d'éducation populaire (A. E. P.) est de les mettre en présence des difficultés de vie des professeurs qu'ils ont choisis et de les inciter à les aplanir.

C'est pourquoi de plus en plus les associations de parents s'efforcent d'assurer la gestion matérielle et financière des écoles chrétiennes.

Ces associations, pour bien marquer leur caractère familial, sont dirigées par un Conseil d'administration où les parents des élèves actuellement en cours de scolarité doivent obligatoirement être en majorité.

Nous avons bien dit : gestion matérielle et financière. En effet il convient de laisser aux maîtres la direction pédagogique de leurs établissements en raison même de leurs aptitudes techniques.

Quant à la formation religieuse et morale, elle ne peut être assurée que sous la direction de l'évêque et de ses délégués : l'évêque est en effet le gardien de la foi et des mœurs dans son diocèse.

C'est pourquoi l'association d'éducation populaire qui va être appelée à gérer une école chrétienne demandera à l'évêque son agrément. Celui-ci l'accordera sous trois conditions :

1° Le curé de la paroisse ou le supérieur religieux de l'établissement garantira le caractère catholique permanent de l'école ;

2° La nomination ou l'agrément des maîtres par l'autorité hiérarchique assurera le caractère catholique de ceux-ci ;

3° La direction diocésaine de l'enseignement, grâce à ses inspecteurs chargés du contrôle des programmes et des méthodes, garantira le caractère catholique de l'enseignement.

Ainsi entre l'Eglise, qui a mission d'assurer le salut des âmes, et les parents, responsables de l'éducation de leurs enfants, s'établit une collaboration aussi étroite que fructueuse.

Les A. E. P. sont groupées en Unions départementales, elles-mêmes réunies dans une Fédération nationale des associations d'éducation populaire (Secrétariat administratif : 76, rue des Saints-Pères, Paris VII^{e}). Cette Fédération doit constituer l'amorce d'un service familial de l'enseignement privé. Celui-ci, conjointement avec le service public de l'Education nationale, doit permettre à tous les parents de France de faire donner à leurs enfants l'éducation et l'instruction conformes à leurs propres convictions dans la liberté chère à notre pays, laquelle ne sera réelle que si elle est effective.

P. POTIER,
Fédération des Associations d'éducation populaire.

COLLABORATION DE LA FAMILLE A L'ÉDUCATION

PUISSANCE éducatrice, la famille entend bien, dans le cadre de l'enseignement libre, tenir sa place à côté de l'école.

Fondées il y a vingt ans, les associations de parents d'élèves (A. P. E. L.) se sont donné pour mission de rendre leurs adhérents (ils sont aujourd'hui 350.000) plus conscients de leurs responsabilités dans l'ordre de la formation des enfants dont ils ont la charge et de leur assurer les meilleurs moyens d'y faire face.

Cela entraîne pour ces groupements une double activité, l'une extérieure, l'autre intérieure.

L'action extérieure s'exerce auprès des pouvoirs publics, des autorités constituées, de l'opinion tout entière. Elle est représentative des intérêts familiaux. Elle a pour buts l'affirmation, l'aménagement, la mise en exercice effectif de la liberté familiale d'éducation.

L'action intérieure s'opère auprès des maîtres librement choisis par les parents pour l'instruction et la formation des enfants.

A l'égard des maîtres de l'enseignement libre, dont la vie n'est qu'un sacrifice permanent et trop souvent héroïque, les familles ont à cœur de remplir d'abord un devoir, celui de leur apporter le tribut de leur reconnaissance, de leur affection, de leur dévouement. C'est pour leur venir efficacement en aide que dans une formation extérieure aux A. P. E. L. et élargie, puisque tous les amis et bienfaiteurs de l'école s'y intègrent, se sont fondées depuis peu des associations d'éducation populaire qui ont pris en main la gestion même des écoles.

Et c'est pour faciliter la tâche commune sur le plan intellectuel, moral et religieux que les A. P. E. L. s'unissent étroitement aux maîtres. La liaison s'opère principalement à l'intérieur des cercles de familles, groupes d'études qui offrent cette particularité de rassembler non seulement les pères et les mères, mais les représentants du corps enseignant.

On n'y soulève pas, bien entendu, de questions personnelles, mais on y approfondit les éléments mêmes d'une pédagogie largement ouverte à la fois sur les institutions scolaires et sur les foyers. On y traite de sujets nombreux et variés avec le souci constant de l'actuel, du concret, du réel, de la vie. Les parents y prennent la température des classes. Les maîtres y confrontent les observations faites sur les élèves avec une connaissance plus directe des milieux familiaux. Par ce contact cordial, par ces échanges les uns et les autres s'enrichissent.

Les cercles ont leur bulletin, qui étend à l'ensemble le bénéfice des travaux de chacun.

L'A. P. E. L. dispose en outre d'un organe fédéral, *la Famille éducatrice*, dont le titre est déjà tout un programme et qui tous les deux mois apporte à la fois aux parents et aux maîtres des éléments de doctrine, d'information, de réalisations.

Les A. P. E. L. ne perdent aucune occasion d'organiser soit des conférences, soit des rencontres avec les mouvements voisins, associations familiales à but général, associations des parents d'élèves des lycées, syndicats d'enseignants, s'efforçant ainsi d'approfondir les techniques éducatives et d'en prendre une plus exacte conscience.

Grâce à cet effort l'enseignement libre, ayant réalisé la conjonction étroite et confiante des parents et des maîtres, fait véritablement de l'école le prolongement de la famille et devient lui-même une famille agrandie.

C. LESAY et H. DAVID,
Union nationale des A. P. E. L.

ILS SONT 1.500.000 EN FRANCE

	ÉCOLES	MAÎTRES	ÉLÈVES
PRIMAIRE	11.000	36.000	1.000.000
SECONDAIRE	1.400	23.000	295.000
PROFESSIONNEL	600	3.100	44.000
SUPÉRIEUR	5 universités 14 grandes écoles 90 séminaires	1.300	18.000

LES ÉLÈVES DES ÉCOLES SPÉCIALES D'AGRICULTURE ET DES COURS PAR CORRESPONDANCE SONT ENVIRON 100.000

NOS CHÈRES ÉCOLES PRIMAIRES

Un slogan : les élèves de l'école libre, en colonne par trois, couvriraient la distance de Paris à Lyon. Dans ce cortège les écoles primaires fourniraient évidemment l'effectif le plus important.

Que d'efforts, que de soucis, que de sacrifices représente l'existence de ces 11.000 écoles : locaux à entretenir, scolarités fournies par les familles qui s'imposent des privations pour maintenir leur enfant dans l'école de leur choix, collaboration financière de toute la communauté chrétienne pour compléter les sommes nécessaires au paiement des médiocres traitements dont se contentent les instituteurs. Certes nos écoles ont été ouvertes bien souvent par une légion de religieux et de religieuses qui continuent à enseigner avec un dévouement admirable. Notre corps enseignant compte aussi une multitude de laïes souvent chefs de famille : ils continueront à servir, attendant les mesures de justice qui, nous l'espérons, résoudront enfin le problème scolaire.

Et pourtant c'est un véritable service national que remplissent ces écoles, puisque dans certaines localités il n'y a pas d'école publique, faute d'élèves, et que dans nombre d'autres l'instituteur ou l'institutrice ne reçoit que quatre, trois, deux, voire un seul élève qui justifie le maintien de son poste.

Belles écoles acquises grâce à la générosité du peuple chrétien, pauvres bâtisses où l'on a dû se réfugier après l'expulsion de locaux mieux aménagés, toutes témoignent d'une volonté inébranlable de « maintenir » en dépit des besoins financiers des autres œuvres d'action catholique. Volonté des familles françaises qui veulent conserver et transmettre leur foi : c'est un plébiscite permanent de fidélité et de confiance dans la valeur du maître chrétien.

E. Dutreuilh,
Fédération nationale des syndicats professionnels d'enseignement libre.

C. Caduc,
Fédération française des syndicats C. F. T. C.

Le maitre est l'auxiliaire de la famille.

Le crucifix donne son sens a l'éducation.

Travail d'équipe dans la classe enfantine.

L'ÉDUCATION RÉCLAME DES MAITRES : RESPECT, VIGILANCE, CORRECTION.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

PRÉPARER DES HOMMES

Après le dur monopole napoléonien l'enseignement secondaire catholique, reconnu libre par la Deuxième République, a été organisé par la loi Falloux, en 1850 ; aussitôt des établissements s'ouvrirent de tous côtés. Il groupe maintenant près de la moitié des collégiens français, résultat magnifique si l'on songe aux difficultés qui lui ont été suscitées et aux sacrifices que les parents s'imposent pour y maintenir leurs enfants.

Au bout de quelques années d'efforts dispersés les directeurs des écoles secondaires sentirent le besoin de s'unir. Dès 1872 ils se groupaient en une « Alliance des maisons d'éducation chrétienne », dont le but est de relier et de féconder les uns par les autres les efforts de l'enseignement chrétien en France. Pour y parvenir elle convoque chaque été ses adhérents à un congrès où sont discutés les principaux problèmes pédagogiques. Au cours de l'année scolaire elle publie une revue, *l'Enseignement chrétien,* qui soutient les professeurs dans la préparation lointaine ou immédiate de leurs classes et édite des ouvrages classiques dont l'éloge n'est plus à faire. A l'heure actuelle elle réunit la presque totalité des collèges de garçons et elle a le bonheur d'avoir à sa tête S. Exc. M^gr^ Blanchet, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris.

Lorsque les jeunes filles commencèrent à songer au baccalauréat leurs institutions sentirent aussi le besoin de s'unir. De là naquit, en 1923, l' « Union catholique des établissements féminins d'enseignement secondaire », branche féminine de l'Alliance, aussi prospère que son aînée.

Les religieuses de tous les ordres bénéficient d'avantages similaires au sein des sessions diocésaines et de l' « Union nationale des religieuses enseignantes », et les huit instituts de Frères se réunissent depuis cette année pour mettre en commun leurs préoccupations d'ordre pédagogique et spirituel.

Les questions syndicales prenant de plus en plus d'importance, maîtres et chefs d'établissements ont fondé des syndicats où ils s'efforcent d'organiser leur profession, tâche difficile à l'heure présente.

En effet cette prospérité de l'enseignement secondaire catholique ne doit pas faire oublier les difficultés auxquelles il se heurte, et dont la première est la question financière. D'un côté les parents, comme tous les Français, sentent leurs ressources s'amenuiser, et, de l'autre, les professeurs, insuffisamment payés, sont trop souvent acculés à l'héroïsme ou... au départ. L'enseignement n'est pas une profession rentable et, seule, une aide apportée par l'Etat aux familles peut leur permettre de persévérer malgré la situation actuelle.

Une autre difficulté est l'absence de formation des maîtres. En France, dans l'enseignement privé comme dans l'enseignement public, les professeurs du secondaire se forment par la pratique : aucune école ne leur apprenait à enseigner. Cette carence a été maintes fois signalée ; pour y remédier des cours de pédagogie ont été organisés dans les divers instituts catholiques et l'on s'efforce de mettre au point des écoles normales, dont la première, destinée aux jeunes filles, fonctionne déjà depuis quatre ans à Paris.

Un dernier problème, agité par tout le pays, est celui de la culture et de la formation à donner à nos élèves. C'est un plaisir, aux congrès de l'Alliance, d'entendre l'exposé de tous les efforts tentés dans ce domaine. Presque partout on s'efforce de donner une formation plus personnelle qui développe chez chacun le sens de ses responsabilités ; les réussites abondent, et l'on peut citer parmi les plus remarquables l'école des Roches, l'Université libre de Neuilly, Saint-Martin de Pontoise, Saint-Joseph de Reims. Par contre on ne touche que timidement aux programmes et aux méthodes d'enseignement. La plupart attendent pour se lancer que quelques pionniers soient parvenus à adapter des méthodes plus actives et plus culturelles dans des conditions que tous puissent réaliser.

Il faut signaler cependant des collèges ruraux de plein exercice allant jusqu'au baccalauréat, des écoles techniques où l'enseignement culturel est très développé et les nombreux établissements qui possèdent des sections d'humanités féminines aux programmes originaux, beaucoup plus adaptés que les examens actuels à la formation complète des jeunes filles.

Mais l'enfant n'est pas seulement un futur bachelier, à qui des maîtres même éminents et dévoués s'efforcent d'enseigner les matières du programme. Préparer les hommes et les femmes de demain, prêts à assumer leurs responsabilités civiques, familiales, sociales, conscients aussi de leur destinée éternelle, telle est la raison fondamentale de l'éducation chrétienne.

LE SECRÉTAIRE DE L'ALLIANCE.

LE PRÊTRE ÉDUCATEUR ÉPANOUIT LA NATURE POUR FAIRE CROITRE LA VIE.

OUVERTURE DE L'ESPRIT, ÉVEIL DU CŒUR, APPRENTISSAGE DE LA LIBERTÉ.

L'Institut catholique d'Angers rappelle, comme ceux de Paris, Lille, Lyon et Toulouse, les exigences de la conscience chrétienne.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR CATHOLIQUE

Après nos malheurs de 1870-1871 Mgr Dupanloup fit entendre à l'Assemblée nationale, dans la discussion de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, des paroles pleines de sagesse. Il n'y avait là rien de combatif ; c'était un appel à l'union (toute différente de l' « unicité ») dans la diversité, ce que nous appelons aujourd'hui le « pluralisme ». « ... Nous ne voulons qu'une chose, disait l'évêque d'Orléans, aider pour notre part à relever les forces intellectuelles de la France, par l'émulation et la concurrence. Nous croyons qu'en travaillant de concert nous nous élèverons, nous nous éclairerons, nous nous améliorerons les uns les autres... La France y gagnera. Pour moi, parmi tous mes contemporains, je n'en connais pas un seul assez riche, assez fort, assez puissant pour se passer du secours de ses frères. Voilà pourquoi toute division m'attriste profondément... »

Avec la loi du 12 juillet 1875 cinq universités catholiques surgirent aussitôt : à Paris, à Lille, à Lyon, à Angers, à Toulouse.

L'Institut catholique de Paris eut comme premier recteur Mgr d'Hulst. Parmi ses professeurs : E. Branly, en 1890, découvrait le principe de la télégraphie sans fil ; A. de Lapparent fut secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; le chanoine Colin, de l'Académie des sciences, étudiait la physiologie de la betterave sucrière ; le chanoine Rousselot créa une science nouvelle : la phonétique expérimentale ; le cardinal Verdier y avait enseigné la morale à la Faculté de théologie. Que de noms seraient à citer : M. le chanoine Drioton, directeur des antiquités égyptiennes au Caire ; Mgr Arquillière, M. Dain, le comte d'Harcourt, de l'Académie française.

Nommons le plus illustre de ses anciens élèves : le maréchal Lyautey, qui, étant sous-lieutenant, prit trois inscriptions à la faculté de droit.

Environ trois mille étudiants ou étudiantes, appartenant à plus de vingt-cinq nationalités, fréquentent ses cours.

Outre ses trois facultés dites « canoniques » (de théologie, de droit canonique, de philosophie), il comprend les facultés de droit, de lettres et de sciences, avec divers laboratoires, d'où proviennent de nombreuses communications faites à l'Académie des sciences. Les inscriptions prises à ces trois dernières facultés ont la même valeur que celles qui sont prises aux facultés de l'Etat.

L'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales, reconnue par l'Etat, analogue aux H. E. C., prépare les futurs chefs d'entreprise. L'Université féminine, création originale, assure aux jeunes filles une sérieuse culture intellectuelle qui s'allie, dans une synthèse harmonieuse, à leur formation pratique ; l'Ecole des langues orientales, où l'on enseigne l'arabe, l'arménien classique, l'assyro-babylonien, le copte, le démotique, l'égyptien hiéroglyphique, l'éthiopien, le géorgien, le grec biblique, l'hébreu, le hittite, le syriaque et le sumérien ; l'Institut d'études sociales, l'Institut grégorien, le Cercle thomiste, l'Institut supérieur de pédagogie et le Centre de recherches anthropotechniques, etc. L'Institut agricole de Beauvais est rattaché à l'Institut catholique de Paris.

Les autres universités catholiques sont également en pleine vitalité. Elles comprennent à peu près les mêmes facultés. En voici les particularités.

Celle de Lille est la seule à posséder une faculté de médecine et pharmacie ; elle a également, au nombre de ses dix écoles supérieures, l'Ecole des hautes études industrielles, l'Ecole de journalisme, l'Ecole des missionnaires du travail, etc. Près de 2.000 étudiants y viennent chaque année, représentant une cinquantaine de départements et une dizaine de nations. Les facultés catholiques de Lille doivent également leur rayonnement à la valeur scientifique de leurs maîtres. Citons parmi les morts : en théologie, M. le chanoine Jules Didiot, M. le chanoine Pannier, M. le chanoine Pirot ; en lettres, Mgr Hautcœur, Mgr Dehaisnes, Mgr Baunard, Mgr Lesne ; en droit, M. le doyen de Vareilles-Sommières et M. le doyen Duthoit, qui fut en même temps président des Semaines sociales de France ; en médecine, les professeurs Duret, Augier, Guermonprez, Rogié ; en sciences, les professeurs Witz, Boulay, Bourgeat, Lenoble, E. Stoffaes. Cette tradition continue parmi les vivants : citons MM. les professeurs Lepoutre, Le Grand, Langeron, d'Hour pour la médecine, et Mgr Delepine, membre correspondant de l'Institut, dont les travaux géologiques lui font depuis longtemps une réputation internationale.

Les six facultés catholiques de Lyon sont installées près de la place Bellecour, dans un bel ensemble de constructions neuves ; celle des sciences est dotée d'un institut de chimie industrielle qui, en quatre années d'études théoriques et pratiques, conduit ses élèves au diplôme d'ingénieur chimiste. Citons encore les instituts de pédagogie scientifique, de droit commercial, de linguistique romane et l'initiation médicale des futurs missionnaires. Mgr Devaux, l'éminent romaniste, MM. Tixeront, Ulysse Chevallier, Valson, Amagat ont illustré son corps professoral.

Parmi les facultés de l'Université catholique de l'Ouest, fondée à Angers par Mgr Freppel, celle de droit est fière d'avoir compté René Bazin parmi ses professeurs, tandis que l'éminent spécialiste de Platon qu'est Mgr Diès, membre de l'Institut, illustre actuellement celle des lettres. Angers s'honore encore des noms du P. de la Taille, de Mgr Legendre, de Mgr Vincent et de M. Fauvel. L'Ecole supérieure d'agriculture et de viticulture, très florissante, a des filiales en Afrique du Nord. Les jeunes filles ont aussi à leur disposition l'Ecole supérieure agricole et ménagère de la Beuvrière et une Ecole normale sociale.

A Toulouse on approfondit avant tout l'étude des sciences religieuses ; néanmoins les sciences profanes sont loin d'y être négligées, comme en témoignent, par exemple, les expériences relatives à la découverte de la catalyse par la collaboration de M. Sabatier, professeur de chimie à l'Université de l'Etat, et du chanoine Senderens, professeur de chimie à l'Institut catholique, faites dans le laboratoire de l'Institut catholique. Les travaux du professeur Bergougnoux et du professeur Carrière n'ont pas besoin d'être rappelés.

Malgré les terribles difficultés financières auxquelles ils doivent faire face, et qu'il est aisé d'imaginer, nos cinq instituts catholiques français sont prospères. Au milieu d'une civilisation qui tend à devenir de plus en plus matérialiste, ils s'efforcent de développer les valeurs spirituelles authentiques et de former, pour le plus grand bien du pays, une élite spirituelle capable d'instaurer l'ordre chrétien dans notre monde désaxé. Les catholiques de France en sont-ils assez fiers et comprennent-ils bien toute l'étendue des devoirs qu'ils ont à leur égard ?

R. Jacquin.

La science se donne a ceux qui cherchent...

... où l'on bénéficie d'efforts séculaires.

FAIRE DES TECHNICIENS QUALIFIÉS, CERTES, MAIS SOUS LA CONSTANTE SOLLICITUDE DU MONITEUR.

L'ORIENTATION APPORTE DE PRÉCIEUX CONSEILS.

ATTENTION, MINUTIE, HABILETÉ, PRÉCISION...

...UN TRAVAIL DE QUALITÉ, DES DÉLAIS NORMAUX.

ELLES DEVIENDRONT L'AME D'ENVIABLES FOYERS.

L'ENTRÉE DANS LA PROFESSION

TOUTE école ouvre sur la profession : la formation qui y est donnée comporte des éléments de culture qui préparent l'homme et la femme de demain.

Par écoles professionnelles on entend cependant celles qui font œuvre d'éducation en donnant des techniques (agricoles, industrielles, commerciales, ménagères) qui ouvrent immédiatement sur la fonction sociale.

Les moines d'Occident, grands défricheurs de notre terre, enseignèrent, dit-on, l'agriculture à nos ancêtres. L'Eglise n'a pas renié leur tradition. Depuis le début du siècle elle a suscité en France tout un réseau d'écoles où ceux qui se destinent au travail de la terre viennent apprendre les techniques modernes de l'art de la cultiver.

Dans le domaine agricole, où la liberté est encore grande en France, l'initiative privée s'est donné libre cours. Couronnées par les établissements supérieurs d'Angers, de Beauvais et de Purpan-Toulouse, nos écoles agricoles englobent le cycle total des études que réclame la connaissance complète d'un métier difficile avec des formules neuves et originales : écoles saisonnières, écoles spécialisées d'arboriculture, d'horticulture, de viticulture, etc. Maisons familiales, écoles régionales qui ont parfois une véritable influence sur l'évolution de l'agriculture locale.

Pour des milliers de jeunes enfin des cours par correspondance d'Angers, de Lille, de Purpan, de Rennes, etc., apportent à domicile les devoirs préparés par des professeurs compétents.

La caractéristique de cet enseignement est qu'il veut s'adapter toujours davantage. Témoins ces écoles secondaires rurales qui, un peu partout en France, à la suite de Saint-Paul de Mamers, et particulièrement dans quatorze collèges du Nord, entendent mener de front les études classiques et la formation rurale : humanités paysannes, plus aptes assurément que les programmes standards à former pour la terre une authentique élite.

Les moines d'Occident ne sont pas disparus. Des prêtres, des frères, des religieuses enseignent encore le beau métier auquel nous devons notre pain.

Quant à l'enseignement technique proprement dit, si les difficultés de financement n'ont pas permis de répondre à toutes les demandes, du moins les réalisations montrent avec éclat l'intérêt porté à l'éducation professionnelle.

Certes ces écoles forment d'excellents techniciens, et les résultats aux différents certificats d'aptitude professionnelle et aux brevets professionnels sont là pour le prouver. Mais le but fondamental que l'on se propose, c'est de faire des citoyens aptes à jouer leur rôle sur tous les plans de leur vie familiale, intellectuelle, professionnelle, civique, surnaturelle.

Si la jeune fille doit bien connaître son métier, ce doit être surtout l'âme d'un foyer. Son sens artistique qui se développera à l'école enrichira son habileté, son sens pratique, tout ce qui est nécessaire à la maîtresse de maison.

Formation générale, formation morale couronnant l'enseignement d'exécutant technique hautement qualifié, telle est aussi l'ambition des écoles de jeunes gens.

Un préjugé trop tenace considère péjorativement l'éducation rurale ou industrielle : beaucoup de jeunes intelligences se développeraient normalement si elles n'étaient pas enfermées dans des études qui ne les intéressent pas.

Il est souhaitable que les chefs de famille utilisent à cette fin les conseils d'un « orienteur » consciencieux : l'orientation professionnelle dispose de moyens d'investigation originaux (tests psychotechniques, tests psychologiques) ; s'il a le respect des jeunes personnalités, s'il veut être le conseiller judicieux, s'il a le sens spirituel et même surnaturel de la vocation humaine, l'orienteur sera, de concert avec les parents, les éducateurs (prêtres, aumôniers, instituteurs), les médecins, un élément précieux dans la préparation de l'enfant et de l'adolescent à la vie.

QUAND L'ÉGLISE REMPLACE LA FAMILLE

LE PLUS GRAND BIENFAIT : UN GAGNE-PAIN.

LA VISION DU MONDE AU BOUT DES DOIGTS.

LA TECHNIQUE AU SERVICE DE LA CHARITÉ.

REMPLACER la famille ! l'éducateur chrétien s'en défendra toujours. Nul ne saurait sans forcer la nature des choses se substituer aux parents. Eux seuls sont désignés par la Providence pour être tuteurs de leurs enfants et pour assurer le plein épanouissement de leur corps et de leur âme.

Aussi bien ne s'agit-il pas ici d'évincer la famille, mais de suppléer à son absence ou à son impuissance. Un grand nombre de fondateurs d'ordres, de techniciens, d'organisateurs se sont consacrés à cette question. Leurs efforts n'ont pas été vains, et aujourd'hui l'enfant « anormal », qu'il s'agisse d'une anomalie physique, sociale ou familiale, n'est plus au rebut comme jadis, mais peut recevoir une éducation appropriée.

Il y a d'abord tous ces pauvres petits paralytiques, estropiés, aveugles, sourds-muets, actuellement éduqués dans les maisons des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, des Frères de Saint-Gabriel et des Filles de la Sagesse. Un matériel pédagogique spécial permet d'obtenir des résultats remarquables. Pour vaincre le complexe d'infériorité qui menace tout être diminué il faut que l'éducation soit donnée dans un climat affectif, que seule la charité du Christ est capable d'assurer. Il n'y a plus d'enfant malheureux quand il se sent aimé.

Voici ensuite les enfants et adolescents « anormaux » du fait de leur intelligence ou de leur caractère, « retardés » ou « difficiles ». C'est parmi eux que l'on trouve ces enfants aux yeux ternis que l'autorité judiciaire doit confier aux œuvres spécialisées.

Il est juste de dire qu'au point de vue pédagogique, hygiénique et social les maisons religieuses sont en pleine évolution. Partout la maison de correction a fait place à la maison de rééducation ; on s'efforce désormais de préparer à la vie concrète des enfants ou des adolescents dont la personnalité a été faussée ou laissée en friche.

Et puis il y a les orphelins. Ce mot évoque aussitôt un pauvre petit être en tablier noir, condamné, semble-t-il, à porter indéfiniment le deuil de ses parents et de son bonheur. Si cela fut vrai parfois dans le passé, les choses ont bien changé. Les efforts qui se font jour un peu partout pour recréer l' « ambiance familiale » et pour assurer aux enfants sans parents une préparation humaine et professionnelle sérieuse permettent d'espérer, pour un avenir très prochain, l'heure où les orphelins seront enfin des enfants comme les autres.

DANS LE MONDE ENTIER

LABORATOIRE D'UNE ECOLE NORMALE AUX INDES.

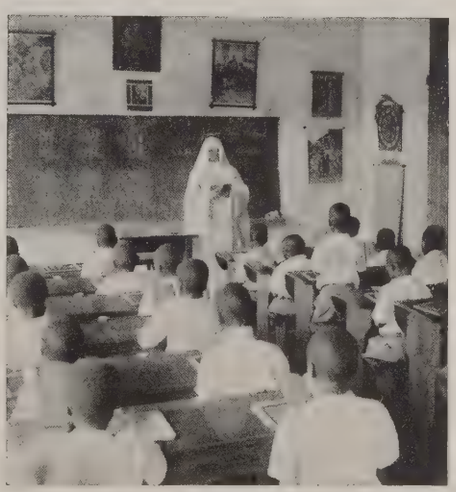

L'EGLISE FIDÈLE A SA MISSION CIVILISATRICE.

LES MÉTHODES MODERNES DANS LE MONDE ENTIER.

LOYAUTÉ, voilà le terme qui définit l'œuvre des 30.000 prêtres, religieux et religieuses de chez nous partis dans les cinq parties du monde pour faire connaître et aimer l'évangile.

Aux yeux des peuples les plus divers ils incarnent les plus belles qualités de notre génie national, en instruisant une multitude d'enfants de toutes races, dont le nombre dépasse quinze cent mille.

Ces Français et ces Françaises partent pour porter l'évangile ; pratiquement, à travers eux le vrai visage de notre pays transparaît ; dans plus de huit mille écoles on enseigne notre langue et on fait connaître son histoire; l'intelligence, la culture françaises servent de véhicule au témoignage apporté à la religion catholique. Depuis l'école de brousse jusqu'à l'université, tous les domaines de l'enseignement et de l'éducation sont parcourus dans le respect de tous et avec la souplesse dans l'adaptation indispensable pour l'efficacité.

Certes, c'est l'esprit chrétien qui inspire et anime tous ces dévouements, cet esprit chrétien sans lequel les peuples du monde entier ne reconnaîtraient plus la France.

Inspiré par le zèle de la gloire de Dieu, l'apostolat des missionnaires enseignants est plein de respect pour les êtres humains et d'amour pour leurs misères. Cet amour se manifeste jusqu'au don héroïque en faveur des lépreux. Le respect de la personne humaine s'exprime enfin par la plus délicate tolérance à l'égard de toutes les religions. Il n'est que de voir la confiance des musulmans les plus sincères pour les maîtres chrétiens. A tel point que dans un collège tenu par les Frères, sur 718 élèves 472 sont de religion islamique, et parmi eux les enfants des plus hauts dignitaires de l'Etat.

Sans comprendre toujours les motifs surnaturels qui animent ces hommes et ces femmes, les pouvoirs publics sentent qu'ils sont des ambassadeurs de qualité pour la culture, la pensée, l'esprit français. Que de rubans rouges décernés au titre du ministère des Affaires étrangères ! Mais il faut passer au crible le *Journal officiel* de plusieurs années pour y trouver un missionnaire décoré en France au titre du ministère de l'Education nationale : plaise à Dieu que dans les sphères officielles on ne considère pas seulement l'enseignement catholique comme un excellent article d'exportation !

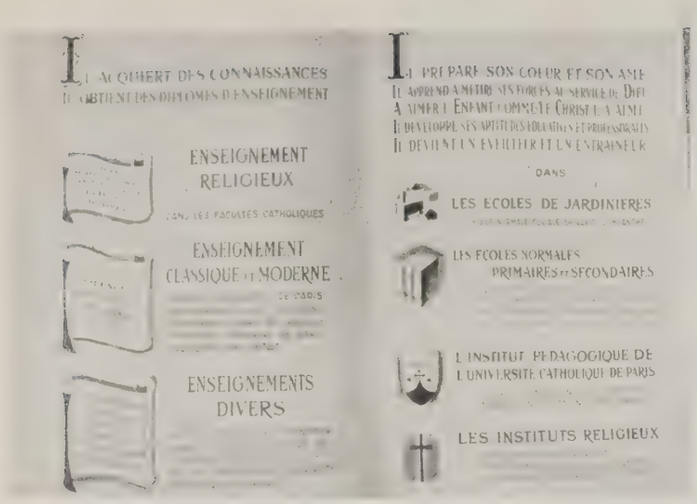

PÉDAGOGIE ET FORMATION DES MAITRES

On doit aux écoles libres un certain nombre de progrès pédagogiques notables, grâce aux fécondes expériences qui y sont faites : jardins d'enfants, écoles nouvelles, écoles actives dont les exemples ont été suivis de très près dans certains établissements publics ; les écoles rurales et les écoles techniques ont été à peu près entièrement d'initiative privée.

Par ailleurs le nombre des années d'enseignement n'est pas à lui seul un brevet de compétence pédagogique. Si l'ancienneté dans la profession d'instituteur et de professeur permet d'accroître l'expérience, ce n'est qu'à la condition que l'esprit soit toujours en éveil, en quête de ce qui se perfectionne, attentif à ce qui évolue, à rejeter l'inutile et le périmé pour ne retenir que l'essentiel.

Ce nécessaire travail de perfectionnement est l'un des premiers devoirs de l'enseignant. Mais cette œuvre n'est réalisable qu'en commun.

D'anciennes et diverses institutions apportent aux maîtres de l'enseignement libre une formation pédagogique et des compléments de formation leur permettant de s'adapter au monde de l'enfance et de l'adolescence.

C'est ainsi qu'ont été créés des bulletins et revues divers : *l'Enseignement chrétien, l'Ecole, l'Ecole et la famille, Pédagogie, Humanités.* Ce n'est cependant pas suffisant. Les directeurs diocésains ont été amenés à organiser des sessions pédagogiques ou des cours obligatoires pour les jeunes maîtres afin de les former et d'éprouver leurs qualités pédagogiques et leur vocation d'enseignants. Citons aussi l'Ecole Normale du Secondaire féminin.

Dans certains diocèses un certificat libre d'aptitude pédagogique sanctionne deux années d'études et d'observations pratiques. Le Mouvement des enseignants chrétiens, qui s'adresse aux membres laïcs de l'enseignement libre, poursuit le même effort. Le succès croissant de ce mouvement et de ses activités marque à quel besoin profond il correspond. Des sessions d'une durée de quinze jours à trois semaines sont organisées dans les régions les plus pittoresques de la France. Car il faut concilier la détente et le repos des vacances avec le perfectionnement spirituel, pédagogique et culturel.

Dans les sessions, des conférenciers qualifiés, venus en majeure partie des universités catholiques, assurent un programme très divers. Les échanges de vues permettent d'entrevoir d'une façon pratique et adaptée la mise en œuvre des idées proposées. Un des caractères les plus saisissants des sessions est l'esprit de fraternité qui y règne. Ainsi se constitue en France le véritable corps des enseignants chrétiens, conscient de sa force et de ses responsabilités.

La branche des foyers enseignants groupe dans ses sessions les familles au complet. Grâce à des jardinières d'enfants les parents jouissent d'une suffisante liberté pour suivre les causeries.

De 27 en 1948 le nombre de ces sessions a dépassé 40 en 1949. Le mouvement sera amplifié au cours des années suivantes. Les résultats en sont déjà tangibles grâce au travail de maîtres qu'animent les mêmes préoccupations et l'ambition de servir la jeunesse de France par un enseignement et une éducation nourris de l'esprit de l'Evangile.

J. Tranchant.

En session, l'idéal familial éclaire la tache de l'éducateur.

ADIEUX DE ROGER A SES PARENTS

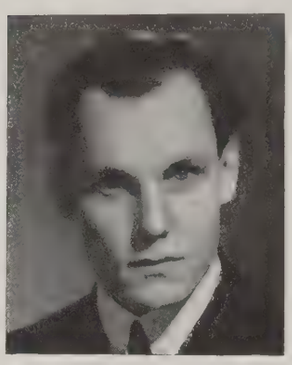

Parents adorés,

Je vais être fusillé tout à l'heure à midi, il est 9 h. 15 ; c'est un mélange de joie et d'émotion.

Pardon pour tout : la douleur que je vous ai causée, celle que je vous cause, celle que je vous causerai.

Pardon à tous : pour tout le mal que j'ai fait, pour tout le bien que je n'ai pas fait.

Mon testament sera court : je vous adjure de garder votre Foi.

Surtout aucune haine contre ceux qui me fusillent. « Aimez-vous les uns les autres », a dit Jésus, et la religion à laquelle je suis revenu et dont vous ne devez pas vous écarter est une religion d'amour.

Je vous embrasse tous de toutes les fibres de mon cœur. Je ne cite pas de noms, car il y en a trop gravés dans mon cœur.

Votre fils, petit-fils et frère qui vous adore.

Roger.

Roger PIRONNEAU,
ancien élève de l'Externat Sainte-Marie,
fusillé à vingt-deux ans le 29 juillet 1942.

UBI CARITAS ET AMOR DEUS IBI EST

La France ne compte plus ses grands hommes ; l'enseignement catholique est particulièrement fier de ceux qu'il a formés.

S'il fallait un slogan à la Fédération des amicales de l'enseignement catholique, c'est bien celui-là qu'elle pourrait adopter.

Depuis le plus illustre savant ou le capitaine le plus glorieux jusqu'aux chefs de famille et maîtres de maison qui constituent à la campagne comme à la ville les solides assises de notre pays, partout l'on trouve des anciens élèves de nos établissements.

Renan aimait à répéter que jamais un élève des jésuites ne serait capable d'entrer en compétition avec un officier prussien. Il n'est plus besoin maintenant pour réfuter cette assertion — comme les autres tout aussi grotesques — que de hausser les épaules.

Ecole de liberté, de maîtrise de soi, on a prétendu que l'établissement chrétien était un « incubateur mental », un « ghetto spirituel », que sais-je !...

Regardez la photographie d'une promotion et vous ne pourrez manquer de constater que cet « incubateur » est autrement respectueux de la personnalité que les écoles des pays où est instauré le monopole policier de l'enseignement. Et si nous déplorons que certains de nos camarades se soient écartés de notre religion, n'est-ce pas la preuve que c'est en toute liberté que nous adhérons aux dogmes de notre foi sans qu'aucune contrainte pyschologique s'exerce sur nous ?

Fière de ses paysans et de ses citadins, de ses soldats et de ses marins, de ses savants et de ses littérateurs, de ses diplomates et de ses magistrats, de ses avocats et de ses artistes, la Fédération des amicales est fière aussi de compter parmi ses membres un grand nombre des prêtres, de religieux et de religieuses. Ils témoignent eux aussi, en France et hors de France, de la vitalité de l'enseignement catholique français et de sa valeur : on sait en effet que plus de 90 % du clergé français ont bénéficié, au moins en partie, de l'éducation chrétienne à l'école.

Partout où l'on sert, partout où l'on souffre, partout où l'on meurt des anciens élèves d'écoles libres sont présents. C'est pourquoi, dans nos écoles, les plaques érigées à la mémoire de nos anciens morts au champ d'honneur sont couvertes de noms si nombreux : c'est là l'un des meilleurs motifs que nous ayons d'espérer obtenir une véritable liberté de l'enseignement dans la paix scolaire.

C. Janin,
président de la Fédération des amicales.

Hier, élèves de nos religieuses ; aujourd'hui, amies de la France.

S. EXC. MONSEIGNEUR MAURICE FELTIN

Archevêque de Paris

L'avenir de l'Eglise appartient d'abord à Dieu, ensuite aux hommes. Et parmi ceux-ci, les premiers, ce sont les prêtres. Ils sont les messagers choisis du Seigneur, les dispensateurs des lumières et des forces divines. En étroite union avec les fidèles, ils sont consacrés au service de l'Eglise qui, face aux temps qui viennent, reste la grande espérance.

L'heure est venue pour les chrétiens de s'en convaincre! Pour que le royaume de Dieu s'étende, ils se souviendront qu'ils ont pour tâche urgente et magnifique de recruter, nombreux, des prêtres de valeur qui feront grandir le Corps mystique, en portant l'Evangile à leurs frères, comme une réponse d'amour et de vie

+ Maurice Feltin

Archev. de Paris

PERSPECTIVES D'AVENIR SUR L'ÉGLISE

PAR SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR FELTIN,
ARCHEVÊQUE DE PARIS

Appelé à conclure ce rapide bilan du présent par un aperçu sommaire sur l'avenir de l'Eglise, je serais tenté de me récuser : je me sens aussi incapable que tout autre chrétien de faire des pronostics. Car, pour l'Eglise comme pour le monde en général, l'avenir est à Dieu.

SON AVENIR EST A DIEU

Quand l'Ecriture nous parle des derniers jours et de ce qui attend l'Eglise sur la terre elle s'entoure d'ombres et de symboles. Il faut une grâce pour être prophète ; il en faut une autre pour interpréter les prophéties, qu'il s'agisse des grands inspirés de l'Ancien Testament, de l'Evangile ou de l'Apocalypse. Parce que l'avenir de l'Eglise est à Dieu, il reste son secret : c'est un mystère.

Mais parce qu'il appartient à Dieu, ce futur qui ne se laisse pas prédire devient certitude et sécurité. Sans doute le cheminement du peuple racheté sur la terre sera traversé de grands drames. Jusqu'à la fin les chrétiens seront incompris, combattus, persécutés. Le martyre fait partie intégrante de notre histoire. Aucun âge d'or, aucune chrétienté établie, à la supposer telle, n'abolira jamais l'aventure toujours prête à surgir, parce que le péché est entré jusqu'au cœur de l'homme. Et ce que Notre-Dame, à Lourdes, annonçait à Bernadette, nous pouvons à toute époque l'appliquer à l'Eglise de Jésus-Christ : « Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde, mais dans l'autre. »

C'est sur ce réalisme que doit s'appuyer notre espérance — à moins de se dégrader en illusion. Nous savons qu'il y aura toujours quelque plaie en quelque endroit du Corps mystique, et que s'il vit c'est en triomphant sans cesse de maladies successives. Mais parce que l'Eglise est le Corps de Jésus-Christ et que c'est son Esprit Saint qui en est l'âme, toute confiance nous est permise et demandée. Parce qu'elle est entre les mains de Dieu l'Eglise est entre bonnes mains. Dans son *Discours sur l'histoire universelle* Bossuet nous montrait déjà cette Providence en action à travers les millénaires de notre histoire humaine. Et vingt siècles de christianisme constituent une expérience et un témoignage unique de cette conduite, aussi ferme que discrète, de Dieu. Ce passé, ce présent, où la grâce et la liberté sont inextricablement liées, ne sont pas un effet du hasard. Pour parler en termes modernes, il s'en dégage une « dialectique », une ordonnance intérieure. Ce passé préjuge l'avenir. Il ne permet pas, répétons-le, d'en détailler les formes ; mais il en donne la direction. Face au problème central d'aujourd'hui : l'essor vertigineux des sciences et des techniques, capable en quelques années de transformer la terre et la vie des hommes, l'Eglise porte en elle-même la loi de tous les dépassements et de toutes les adaptations. Tel est le précieux indice pour son devenir ultérieur. C'est lui qui fonde et qui garantit dans notre histoire fluente l'épanouissement et la paix des chrétiens.

SON AVENIR EST AUX HOMMES

Mais non point leur quiétisme, car l'action de la Providence ne remplace pas nos volontés libres : elle passe par elles, elle sollicite constamment leur concours. De ce point de vue l'avenir de l'Eglise est entre les mains des hommes, sans oublier ceux qui sont en dehors d'elle : puissances temporelles, instigateurs des mouvements de pensée et d'opinion. Il est certain que l'extension tant géographique que psychologique de l'Eglise à une époque donnée dépend pour une large part de l'accueil qu'elle reçoit des régimes en place ou des mentalités en vigueur. Persécutée, elle se replie sous l'orage, réduite parfois à un territoire si exigu ou à une influence si précaire que ses adversaires la croient à jamais frappée. Mais les pouvoirs et les engouements de ce monde sont éphémères. Les successeurs ne ressemblent pas aux devanciers. Alors viennent pour le peuple de Dieu des périodes de prestige et d'expansion. Cette vérité prend de nos jours un relief singulier. L'accroissement prodigieux de la puissance étatique, le recours fréquent aux dictatures policières qui encerclent la personne humaine, les procédés biologiques qui enlèvent à celle-ci son contrôle, peuvent pour un temps donné amenuiser les effectifs de la catholicité. Les chrétiens doivent prendre conscience de ce fait. Et s'ils veulent que leur Eglise reste libre, fière et universelle, ils doivent être les témoins vivants de l'Evangile et, lucides et intrépides, promouvoir un ordre social et politique qui, loin d'être une barrière, serve d'avenue à la Foi. Sur le plan scientifique en particulier ils ont à remplir une tâche capitale. Dans la découverte ils ne se montreront pas timides, sachant qu'au terme — du reste jamais atteint — de l'investigation ce n'est pas au scepticisme mais à la vérité qu'on aboutit. Et plus immédiatement, dans l'utilisation par la technique des explorations de laboratoire ils ont pour urgente mission de faire entrer dans le cadre de la nature humaine cette technique qui si souvent n'aboutissait qu'à l'écraser.

Est-il besoin de dire qu'ils ne le feront pas en isolés, mais que leur premier devoir sera d'agir « en corps » ? Expression qu'il faut prendre à la lettre, car ce sont les fidèles qui étoffent à chaque moment du temps le Corps mystique dont ils sont les cellules. Et c'est en ce sens que l'avenir de l'Eglise est aux mains des chrétiens. Pour qu'elle s'étende il faut qu'ils lui trouvent de nouveaux fils, en se conciliant de nouveaux frères. C'était déjà le but des Missions. Cela devient le grand mot d'ordre de l'apostolat contemporain, en particulier par l'Action catholique. Selon que les chrétiens diffuseront le message ou s'enfermeront en égoïstes dans leurs routines l'Eglise connaîtra une phase d'essor ou de déclin.

La fécondité de l'Eglise est illimitée : les siècles recourront à elle sans jamais l'épuiser. On a salué de nos jours l'éternelle jeunesse de l'Eglise. Jamais rappel ne fut plus opportun à l'heure où se lèvent dans les âmes tant d'angoisses face au destin qui nous attend. Mais pour que l'Eglise réponde toujours, et chaque fois de la manière opportune, aux besoins et aux appels qui lui parviennent il faut que tous les baptisés sachent exploiter et communiquer le trésor — parfois enfoui sous l'ignorance — de l'Ecriture, de la Tradition et du Magistère infaillible. L'avenir de l'Eglise dépend donc pour une large part de la prière, de l'étude et de l'action des chrétiens.

Soutenu par le gouvernement patient et universel de Dieu, lié à l'engagement ou au refus des hommes, l'avenir de l'Eglise, dans le mystère de ses échecs partiels et de sa constante victoire, apparaît au croyant — et à tout observateur de bonne foi — comme promis à une réussite sans exemple. C'est un édifice qui monte : les générations passent sans le voir achevé, mais chacune, au seul aspect des fondations et des murs qui s'échafaudent, connaît d'avance un achèvement auquel déjà elle participe.

Lorsqu'on le questionne ou qu'il s'interroge sur l'issue de l'histoire de l'Eglise et du monde, que le catholique d'aujourd'hui ne se trouble donc pas. Qu'il reprenne goût à une vertu deux fois utile aux siècles qui vont vite : la vertu de patience. Ce fut celle de nos pères, architectes et artisans des cathédrales, qui mouraient dans la paix sans avoir vu monter dans le ciel la flèche ultime qui couronnait leur édifice. Ce sera le mérite, la force et la paix de leurs fils de faire comme eux en préparant à d'autres un chantier qui ne se terminera que dans la Jérusalem céleste.

LES GRANDS VINS DE BOURGOGNE

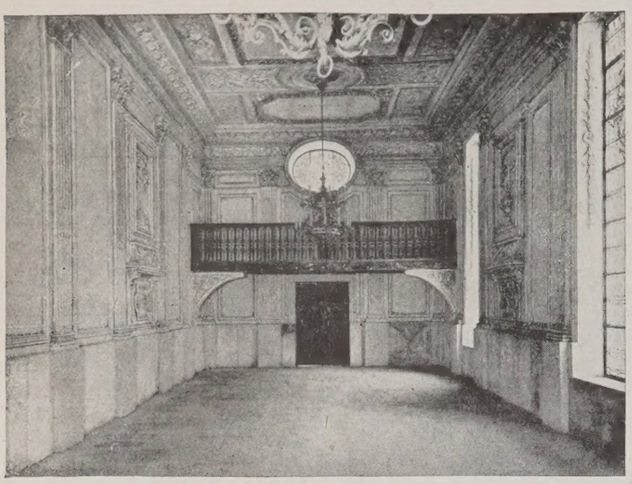

LA CHAPELLE DES VISITANDINES.

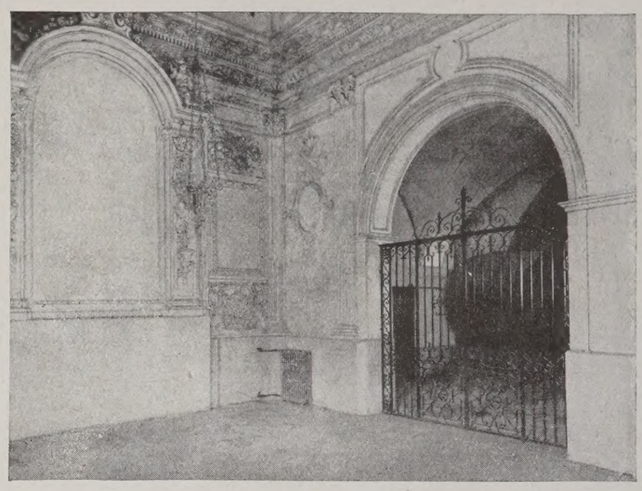

LA SÉVÈRE BEAUTÉ DE LA CHAPELLE ÉVOQUE LE PASSÉ DU COUVENT DES VISITANDINES.

GRILLE DE LA CHAPELLE.

PARMI toutes les provinces françaises dont le nom évoque irrésistiblement, pour les gastronomes du monde entier, l'image d'une vénérable bouteille poussiéreuse, celui de Bourgogne demeure l'un des plus prestigieux.

Cette renommée des vins récoltés sur les coteaux qui s'étendent de Dijon à Chagny a d'ailleurs des causes diverses qui sont demeurées immuables au cours des siècles.

Certes, il y a tout d'abord le milieu géographique. Le sol calcaire dont la qualité convient si bien à la culture de la vigne, le climat qui permet aux grappes de mûrir dans les meilleures conditions, mais ce n'est pas tout. Si la Bourgogne a acquis au cours de l'histoire gastronomique une réputation universelle, c'est pour une grande part aux Bourguignons qu'elle la doit. On sait quels soins méticuleux, quelles connaissances précises nécessitent la vigne d'abord et le vin ensuite. C'est cette expérience, plus que centenaire, des vignerons de Bourgogne que symbolise aujourd'hui la marque « Patriarche ». Dans la métropole du vin de Bourgogne, à Beaune, les vastes caves de l'ancien couvent des visitandines abritent les impressionnantes rangées de fûts de toutes dimensions et les milliers de bouteilles poussiéreuses qui attendent l'heure d'affirmer sur les meilleures tables la qualité des vins Patriarche.

Le fondateur de cette célèbre maison, l'une des plus anciennes de Beaune, fut Jean-Baptiste Patriarche, qui la créa en 1780. En 1793, pendant la Révolution, il fit l'acquisition de l'ancien couvent des visitandines, dont les immenses caves voûtées lui semblaient convenir parfaitement à l'installation de ses celliers.

Petit à petit, les bouteilles vinrent s'y ajouter aux bouteilles, si bien qu'à l'heure actuelle la maison Patriarche peut s'enorgueillir de posséder la réserve la plus nombreuse et la plus complète de toute la Bourgogne. Tous les grands crus et toutes les bonnes années y sont abondamment représentés. En effet, en dehors des vignobles que possède personnellement la maison Patriarche, et parmi lesquels on peut citer quelques-uns des plus fameux « climats » beaunois : Grèves, Fèves, Avaux, Cloc du Roy, Blanchefleur, Cent Vignes, Bressandes, etc., les meilleurs vins de la Bourgogne prennent le chemin des caves du couvent des visitandines, où ils sont guidés vers leur épanouissement avec une sagacité qui écarte d'eux tous les risques qu'ils pourraient courir.

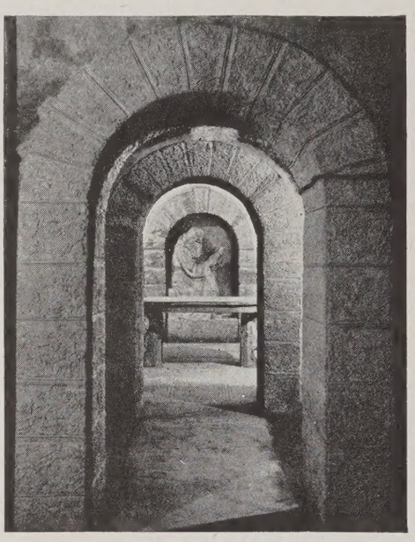

LA STATUE DU PATRIARCHE.

C'est ainsi que, lors de la dernière vente des Hospices de Beaune, la maison Patriarche a acquis un lot de la cuvée Nicolas Rolin, au prix de 200.000 francs la pièce, ce qui représentait le prix le plus élevé des enchères.

L'expérience séculaire de la maison Patriarche assure à ces vins prestigieux un impeccable vieillissement en bouteilles. Les anciens bâtiments conventuels ont été transformés et aménagés en tenant compte à la fois du pittoresque et des derniers perfectionnements des techniques les plus modernes.

Ainsi les différentes opérations et manipulations que nécessite la mise en bouteilles des vins fins peuvent être effectuées de la façon la plus rationnelle.

Le même souci de méthode se retrouve dans l'organisation du service commercial. Et c'est grâce à cela que les prix de vente pratiqués par la maison Patriarche peuvent être maintenus dans les limites les plus raisonnables, en dépit des difficultés de l'époque actuelle.

C'est cet ensemble de faits, cette alliance entre les traditions les plus anciennes et les procédés modernes qui expliquent le privilège dont jouit le nom de Patriarche parmi tous les connaisseurs. Pour eux il évoque aussitôt les vignobles les plus cotés, les caves les plus vénérables, sous les voûtes desquelles reposent dans le silence et le calme, nécessaires à leur épanouissement, des vins choisis parmi les meilleurs.

Patriarche est ainsi devenu synonyme de Bourgogne.

A. VALAIS.

EN FÛTS OU EN BOUTEILLES, LE VIN REPOSE AVANT D'ÊTRE PRÉPARÉ POUR L'EXPÉDITION A TRAVERS LE MONDE.

LA GALERIE DES FOUDRES.

HABILLAGE DES BOUTEILLES ET MISE EN CAISSES.

UN CAVEAU A BOUTEILLES.

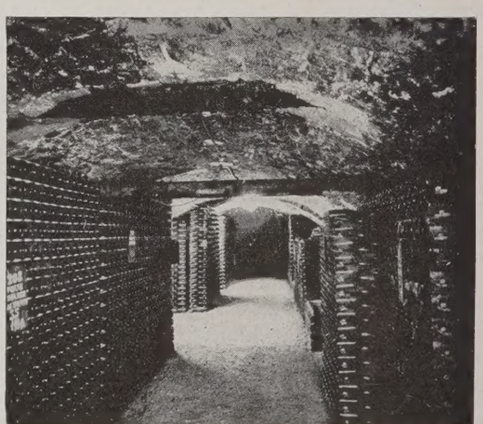

(*Communiqué.*)